

Nous souhaitons que 1906
donne à tous les succès que nous
avons eu en 1905.

Bien à vous

Les Cigares Dixie et Polo

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Nous souhaitons que 1906
donne à tous les succès que nous
avons eu en 1905.

Bien à vous

Les Cigares Dixie et Polo

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL" — PROPRIÉTAIRE

FAIS CE QUE DOIS

BUREAUX : 90-92 Côte de la Montagne
33-35, rue Notre-Dame.

LETTRÉ PARLEMENTAIRE

Tribune des journalistes, en Russie, en 1885. Les États-Unis
1er fév. 1906.

L'on a débuté aujourd'hui par des
présentations de pétitions et d'avis
d'introduction de bills privés. C'est
l'usage de commencer les séances
par MM. Lacombe, Gillies, Ma-
Kenzie, Duhamel, Mousseau, Dion,
Morissette et Bissonnette (Mont-
calm), en sont les promoteurs.

L'hon. M. Gouin demande encore
que la règle 59 de la Chambre soit
suspendue pour permettre aux dé-
putés d'introduire des pétitions
jusqu'à lundi prochain inclusivement.

On pourrait appeler la journée
d'aujourd'hui la "journée des inter-
pellations." Trente interpellations
figurent sur l'ordre du jour. Le dé-
puté de Chambly arrive bon pre-
mier avec le chiffre modeste de
vingt et une à lui seul. On a cru
que les comptes publics allaient y
passer du coup tant il est acharné
à les éprouver.

L'hon. M. Roy répond à la deman-
de de M. Delage :

1. Quel est le nombre des institu-
teurs et des institutrices enseignant
actuellement dans les écoles élémen-
taires, modèles et académiques, de
cette province ?

2. Quel est le nombre des institu-
teurs et des institutrices diplômés
enseignant actuellement dans les
écoles élémentaires, modèles et ac-
adémiques, de cette province ?

1. Instituteurs laïques. . . 302
Instituteurs religieux. . . 6,593

Total instituteurs et ins-
titutrices laïques. . . 6,895
Instituteurs religieux. . . 1,039
Instituteurs religieuses. 3,014

Total instituteurs et ins-
titutrices religieux. . . 4,053
Grand total des institu-
teurs et institutrices. 10,948

2. Instituteurs laïques bre-
vetés. . . 267
Instituteurs laïques bre-
vetées. . . 5,477

Total. . . 5,744

Puis vient le tour du député de
Montréal (St-Laurent), M. Ste-
phens, de demander des rensei-
gnements au Commissaire des terres.

A plusieurs de ces questions,
l'hon. M. Turgeon réfère le député
de Montréal au rapport officiel du
département. Aux deux suivantes,
il répond comme suit :

Quelle est la superficie comprise
dans la réserve de forêt comode sous
le nom de Parc des Laurentides, et
quelle est sa valeur approximative
en bois de construction ?

Réponse :

No 1. Depuis le 1er décembre
1905, la superficie du Parc National
des Laurentides est de 3271 milles
carrés. Avant cette date, elle était
de 2640.

No 2. Nous n'avons pas de rap-
port précis. Environ 7 billions de
pieds, en outre des bois durs.

Combien de milles de limites de
bois la province de Québec a-t-elle
encore à vendre ?

Réponse : Approximativement,
100,000 milles carrés.

M. Perreault, qui est à s'occuper
de la comptabilité de la province,
pose plus de vingt questions au
trésorier provincial, l'hon. M. McCor-
mill, le réfère invariablement aux
comptes publics où la réponse est
presque toujours en toutes lettres.

L'hon. M. Gouin introduit alors sa
nouvelle loi sur l'abolition de la
mort civile.

Le premier ministre en présen-
tant cette loi fait l'historique de la
question.

La mort civile, on le sait, est un
reste de vieux souvenirs d'esclavage.
Sans savoir trop ce que c'est, les au-
teurs de droit ont trouvé des défini-
tions plus ou moins justes pour en
expliquer la nature. Elle existe
d'après nos lois pour les condamnés
à la mort naturelle, ceux qui sont
punis de la détention à perpétuité
et pour les membres de certains or-
dres religieux. De fait, c'est la con-
fiscation par l'état des biens de ceux
qui sont dits morts civilement. L'o-
rigine en remonte aux mauvais
jours de la république romaine. Elle
fut d'abord appliquée en matière
politique, puis devint force de loi.
Justinien l'abolit complètement. Les
rois de France l'établissent dans le
but de combattre le vice et elle y
devint à la longue un des droits de
la féodalité.

Elle nous est venue au Canada
avec la coutume de Paris : "Qui
conque confisque le corps, confisque
les biens." L'on sait qu'en 1837, du-
rant les troubles, on l'appliqua aux
délits politiques. Mais elle tombait
déjà en désuétude. Lors de la codi-
fication de nos lois civiles l'on ba-
laça son utilité : tout de même
elle fut maintenue. L'on sait qu'elle
existe en théorie pour les condamnés
à la peine de mort et les condamnés
qui font des vœux perpétuels, telles
sont les dames de l'Hôtel-Dieu de
Québec et Montréal, les Ursulines
de Québec et Trois-Rivières.

Elle n'existe plus dans presque
tous les pays. En France elle dispa-
raît en 1854 ; en Belgique, en 1881 ;

Sur le "Montcalm"

Excursion sur le fleuve le 1er février

Les ingénieurs de marine en convention à Lévis

Les représentants des journaux de
Québec sont habitués à faire des
promenades sur le fleuve, durant la
belle saison, en compagnie d'étran-
gers, touristes ou autres, mais une
excursion sur le fleuve, le 1er fé-
vrier, est une chose peu banale, as-
surément. Pourtant, y a-t-il lieu de
s'en étonner après les fructueuses
sur le steamer du gouvernement, le
"Montcalm" aux Sept-Îles ?

Sur gracieuse invitation de l'asso-
ciation Nationale des ingénieurs de
marine, nous avions, hier après-midi,
à Lévis, le plaisir de prendre pas-
sage sur le "Montcalm", pour faire
une jolie excursion sur le fleuve. Di-
sons d'abord que le steamer avait
été obtenu à la suggestion de M.
Auguste Carrier, M. P., pour Lévis,
où depuis trois jours la convention
des ingénieurs de marine se tenait,
à l'Hôtel Victoria.

Vers 11 h. 15, le "Montcalm" se-
coulait ses câbles ferrés et glissait
quittant le quai de la Douane aux
acclamations de tous ceux qui étaient
sur son bord.

Remarqués entre autres, M. le ma-
re Auger, de Lévis, Étienne Dus-
sault, le grand président F. S. Hen-
ning, le grand vice-président, G. E.
Crépeau ; le grand secrétaire, N. G.
Morrison ; le grand conducteur Thé-
Thériault ; le grand garde, D. Le-
clerc ; les auditeurs, Jos. Gibbs et
Wm. Noonan ; les délégués de Toron-
to, J. M. Arnold ; de Montréal, A.
Ladue ; de Sorel, J. Lacroix ; de
Kingston, F. G. Milne et A. R.
Milne (grand-pa) ; de Windsor, Ont.,
J. Sylvester et L. Crunk ; de Col-
lingwood, Ont., G. L. Smith et J.
Wilson ; Elz. Lacroix, de Lévis, se-
crétaire du comité d'organisation, Tel-
le, un vieux navigateur de vingt-
cinq ans d'expérience, et plusieurs
années sur le bateau traversier du
Grand-Tronc, mais qui n'avait ja-
mais fait d'excursion sur le fleuve
aussi loin, en hiver : Art. Bégin,
Jos. Blanchet, Eug. Bélanger, sécré-
taire du conseil ; Ph. Tremblay, L.
Côté, D. Marotte, Cléop. Samson,
Ls. Bourget, Nap. Lepage, H. Ber-
nier, propriétaire du Victoria, Lé-
vis ; Jos. Cantin, etc., etc.

M. le capitaine Bélanger et ses
aides — capitaines Pelletier, Mar-
coux

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

NOUVELLES DE LEVIS

L'emprunt — Le sacrifice d'un
nom pompeux — La fondation
de l'Institut Canadien — Le bu-
reau de direction — Un beau
mouvement — Bienville aura
son carillon — Des chanteuses
de France — Généreux paro-
issiens — Une belle fête en per-
spective.

(De notre correspondant régulier)

Notre conseil de ville a tenu une
séance, hier soir, pour ratifier l'em-
prunt de \$85,000 que Lévis vient de
mettre sur le marché, mais les docu-
ments nécessaires n'étant pas prêts,
l'adoption du règlement a été remise
à une prochaine séance, le 12 février.

Il a été proposé par M. le conseil-
ler Louis Bégin, appuyé par M. le
conseiller Alphonse Lamontagne, que
le nom de ville de Lévis — désigna-
tion qu'il avait été décidé de chan-
ger en celui plus pompeux de cité —
soit substitué à celui de cité, tel que
mentionné dans le projet de loi de
la chartre, actuellement devant la
légalisation de Québec.

La nouvelle désignation viendra plus
tard avec les ambitions réalisées.

Le populaire projet de la fondation
d'un Institut Canadien à Lévis,
projet dont j'ai déjà entretenu,
a reçu un commencement de réalisa-
tion. Plus d'une cinquantaine de nos
principaux citoyens se réunissent,
hier soir, au collège de Lé-
vis, le foyer de l'intelligence et de
la science, pour jeter les bases de
cet établissement si désirable.

M. Alphonse Bernier, docteur en
droit et professeur à l'Université La-
val, présidait.

Les personnes présentes furent in-
srites comme membres fondateurs.

M. Pierre George Roy, pasteur d'ag-
riculture, donna lecture du
projet de règlement qui fut adopté
après quelques légères modifications,
sur proposition de M. Cléopas Blouin,
M.P.P., appuyé par M. l'abbé Téles-
phore Lachance, supérieur du collège,
et M. J.B. Michaud, notre dévoué dé-
puté que l'on trouve toujours à la
tête de nos plus brillantes œuvres ci-
viles et paroissiales qui ont pour ob-
jet l'avancement et le progrès maté-
riel autant qu'intellectuel, avait sa
place marquée au premier rang dans
ce beau mouvement.

Sur proposition de M. le Dr Lacer-
t, appuyé par le major Alfred Le-
francois, les quinze noms suivants
furent proposés comme membres du
bureau de direction :

MM. Cléopas Blouin, M. P. P., le
maire de Lévis S. Cléopas Auger,
M. l'abbé Irénée Lecours, procureur
du collège de Lévis, Étienne Dus-
sault, Émile Belland, Alphonse Ber-
nier, Cléop. G. S. Vien, Émile
Geilly, notaire Adolphe Roy, Lorenzo
Auger, Joseph Fontaine, Arcadius
Blais, Robert Carrier, Alfred Le-
meux.

M. le curé Gosselin de Lévis qui,
avec M. le Supérieur du collège, est

et Caron, son maître d'hôtel, M. L.
G. Lefebvre ont fait tout en leur
possible pour rendre le voyage agré-
able aux excursionnistes.

Vers les 2 heures, tous furent in-
vités dans la salle à dîner, où il y
eût lunch, agrémenté de cigares Lau-
rier et présidé par M. Étienne Dus-
sault, qui proposa le premier toast :
"Au drapeau sous lequel nous sommes
abrités", M. Noonan y répondit
et en retour proposa le toast "Au
Roi", accueilli par un bruyant "God
Save the King". M. Henning pro-
posa le toast "Au département de
la marine", qui fut vu avec enthou-
siasme ; sur invitation spéciale des
officiers de l'association, le toast au
nouveau maire de Lévis fut proposé
par M. Ed. Aubin du "Soleil". On
l'accueillit par le chant populaire
"He is a jolly good fellow" puis
l'on but au vaillant capitaine Bélan-
ger.

Lorsque tous les excursionnistes
remontèrent sur le pont, le "Mont-
calm" était devant St-Nicolas et se
disposait à rebrousser, permettant à
tous de voir les gigantesques struc-
tures du nouveau pont de Québec.

Tout le trajet s'effectua avec la
plus grande facilité, la glace étant de
peu d'épaisseur, mais avant de re-
tourner à son quai, le brise-glace fit
l'expérience, qui eût le meilleur ré-
sultat, de passer à travers la batture
de Beauport, sur une grande lar-
geur, faisant pirouetter des mon-
ceaux de glaces de 20 à 30 pouces
d'épaisseur, à la grande satisfaction
de tous les assistants à ce nouveau
spectacle.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

Il était près de 4 heures lorsque
tous mirent pied à terre, en pou-
ssant de vigoureux hourrahs en l'hon-
neur du capitaine Bélanger.

Les excursionnistes de la province
d'Ontario, tout particulièrement
sont déclarés enchantés de ce beau
voyage qu'ils avaient l'occasion de
faire pour la première fois et dont
ils garderont un excellent souvenir.

Ingénieurs de marine comme invi-
tés se séparèrent en se donnant ren-
dez-vous pour le soir, à 8 heures, à
la salle Moisan, à Lévis, où
M. Étienne Dussault réunira les con-
vives et sera le cion de la conven-
tion.

LETTRÉ de MONTREAL

Les élections à Montréal — Le
peuple déserte les urnes —
M. Ekers le nouveau maire —
Les "trusts" sont battus —
Incidents — A la chambre de
Commerce — Les successions
politiques ; potins — Un dé-
coré.

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 1er fév. — Éreinté et
fourbu, après une journée d'élec-
tion, je me demande si je suis réel-
lement dans l'état d'âme voulu pour
écrire à vos lecteurs qui sont paisi-
blement assis à leur foyer. Même
que si je ne me surveillais pas, je
pourrais, à cause de certains inté-
rêts locaux auxquels je ne suis pas
indifférent, mais qui ne m'ont pas
occupé pendant que de fort loin, vous
entretenez de choses qui vous équi-
polleraient peu. L'ancien temps des
élections où tout le peuple courait
aux urnes n'est plus. Le peuple né-
glige ses devoirs et se désintéresse
de la chose publique. La moitié en-
viron, — et je suis bon prince, — des
électeurs qualifiés ont enregistré
leurs votes hier, il y a pourtant eu
une enlaine et un remue-ménage de
tous les diables. Et c'est cela qui a
causé tant de tracassas aux pauvres
plumitifs que nous sommes. Mettons
qu'il se soit enregistré de 10 à 12
milles votes pour la mairie et l'on
constatera que j'étais certes trop
bon prince en parlant de moitié seu-
lement.

Toujours est-il que l'échevin
Ekers, selon que je vous l'ai annon-
cé, est notre nouveau maire. C'est
un brasseur, mais un homme honnête
et droit, et gentleman dans toute
la force du mot. En plus de ses qua-
lités d'homme d'affaires, il sera plus
d'écritoir que son adversaire M.
Doran. Il l'emporte par près de 3,000
voix. Nous ne connaissons les chif-
fres exacts que demain, quand l'exci-
tation sera calmée.

Il y a eu des télégraphes dans cer-
tains quartiers et les restaurants
qui ont des portes secrètes ont fait
de l'argent, mais il en est ainsi dans
toutes les élections.

Il y a eu surtout plusieurs sur-
prises, et je note en passant que la
plupart des candidats des "trusts"
qui ont eu de l'opposition ont été
retournés proprement à leurs foyers.

Je note ainsi la rentrée au conseil,
du Dr Gadbois, dit le bouillant
Achille, qui a fait rester le "père"
Lemay sur le carreau. On nous pro-
met des cirques au conseil. Aussi la
rentrée de M. Honoré Mercier, fils
de l'ancien premier ministre, et qui
a défilé l'échevin St-Denis.

M. Mount n'a pu battre M. DeSer-
res au grand désappointement de
M. Rodolphe Forret, et ce dernier
a presque entré Vaudelac dans St-
Jean-Baptiste, puisque le notaire
Proulx n'a que 4 voix. Il y aura
contestation. Le quartier St-Jac-
ques a élu M. Giroux, candidat po-
pulaire contre l'aristocratie et mil-
lionnaire Bastien. Il y a bien d'au-
tres circonstances qui vous intéres-
seraient moins, mais je me contenterai
tout à l'heure, en allant poster
cette missive au train de 11.30 hrs
p.m., de vous envoyer un résumé du
résultat officiel que nos grands quo-
tiens affichent.

Parlons rapidement d'autres choses.
Après le Board of Trade, la
Chambre de Commerce a eu ses élec-
tions, et si le premier n'a jugé à
propos de ne choisir qu'un Canadien-
français dans son bureau de direc-
teurs, notre chambre canadienne lui
a joliment rendu le change, M. Ca-
telli a été élu président.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.
Si l'on parle de M. Duhamel, de
l'Assomption, on parle aussi d'un
jeune député de l'une de nos plus
importantes divisions électorales.

Le roi des Belges vient d'accorder
la croix de Léopold au docteur F. E.
Mount. Il vient de faire un bon coup
car le brave docteur et nouveau che-
valier a "donné" ses services aux re-
ligieux de notre école industrielle de
réforme, une institution essentielle-
ment belge.

On parle dans les cercles politi-
ques montréalais de plusieurs suc-
cessions politiques. D'abord celle de
M. Préfontaine et l'on accorde une
certaine signification à l'empres-
sement de l'hon. M. Lémieux à se ren-
dre à Ottawa. La succession de l'hon.
H. Archambault, s'il tombe sur le
banc ne laisse pas nos cercles muets.

Mangez-vous bien ?

Vous êtes bien à plaindre, si l'appétit fait défaut chez vous. Mais vous le seriez bien davantage si vous n'aviez pas le :

VIN SAINT-MICHEL

qui, en tonifiant votre organisme, rétablit les fonctions de l'estomac débilité et vous rendra l'appétit des beaux jours. Prenez-en un verre avant chaque repas.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL

AGENTS GENERAUX

Eastern Drug Co., 14 Fulton Street, Boston, Mass.
dépositaire pour les Etats-Unis

Le Magazine de Familles

LA MAISON MODERNE
Illustré et d'un plus fort volume.

Paraîtra dorénavant tous les mois et sera vendue dans les Dépôts de Journaux au bas prix de 5c. La livraison de Janvier sera en vente partout Samedi le 20 courant.

C'est le seul magazine du genre et de ce format au Canada.

Nous les consignons aux dépositaires de Journaux du Canada et de l'étranger.

Règlements après vente.

COMMANDEZ PAR LA PREMIERE MAILLE.

Adressez : La Maison Moderne,
Chambre 23, 107 St-Jacques, Montréal, P. Q.

OU AUX SUCCURSALES

J. A. F. GUAY,

283 rue St-Joseph, Québec P. Q.

J. A. Gilbrandson

280 Dalhousie, Ottawa, Ont.

G. BROUSSEAU

Ferblantier, Plombier et Couvreur
Marchand-Quincaillier,

Poseur d'Appareils Electriques et de Chauffage
DE TOUTES SORTES

SEUL MANUFACTURIER DE BALANCE

A QUEBEC

MANUFACTURIER DU CELEBRE POELE "L'ETOILE"

ESTAMPES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Geo. BROUSSEAU

Telephone 1206

79 et 85 RUE ST-PAUL

SIROP
D'ANIS
GAUVIN

Sirop plus jeune que vous devez voir à ce que vos enfants jouissent d'un bon sommeil si vous voulez qu'ils deviennent forts et vigoureux.

SIROP D'ANIS GAUVIN

augmente régulièrement et procure un sommeil profond et régulier.

En vente partout à 25 cents

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Par M. AIGUEPERSE

MAIN D'ENFANT

No 18

—Tu redeviens comme autrefois, oncle Gérard, balbutia-t-elle.

Une vive rougeur couvrit les joues du jeune ingénieur. Il inclina sa haute taille vers la petite fille et lui murmura à l'oreille :

—Je suis le même, ne crains rien ; mais presse-toi, enfant, tu me fais trop de mal.

Le sens de ses paroles échappa à Rosie ; elle n'en retint que l'accent de profonde tendresse, et, presque consolée, elle se mit à courir légère comme un oiseau.

—Quel amour d'enfant ! s'écria Maud. Père, je suis déjà jalouse de cette petite.

M. Gorvello sourit.

—L'attrait ne me semble pas réprouvé ; tu as un terrible rival en M. Gérard.

Et s'adressant à ce dernier :

—Vous nous aidez ? n'est-ce pas, à habiter Rosie ? dit-il en lui tendant la main.

—Impossible de vous témoigner ma reconnaissance ; laissez-moi vous offrir une amitié loyale et vous prier d'accepter notre hospitalité.

—Votre amitié me rend très fier, Monsieur ; mais je me per-

met de refuser votre hospitalité... il vaut mieux, dès maintenant, priver Rosie de ma présence. Dans les huit jours que j'ai encore à passer à Biarritz, je pourrai la voir une ou deux fois encore attendrai-je pour cela un mot de votre part. Rosie est comme les enfants : avide de nouveautés, de jeux et de tendresse. Je ne doute pas que Maud ne vous en fasse part.

—Maud, en attendant ces paroles, ce ton glacial, pensa que le résultat serait vite obtenu. Privée de toute sympathie à la mort de son père, Rosie avait pu s'attacher à cet être morose et froid, qui veillait sur elle d'une façon en quelque sorte machinale ; mais une ardente affection aurait raison en un jour des souvenirs du passé.

—Si vous voulez envoyer chercher demain les vêtements de l'enfant, continua Gérard, je les tiendrai à votre disposition. Pardonnez-moi, je vous devance un peu la femme chez laquelle je loge ne doit rien comprendre à ce que lui conte Rosie.

—Il s'éloigna rapidement, Maud

le suivit du regard jusqu'à ce qu'il fût entré dans la chaumière. Alors, indiquant à son père un banc naturel formé le rocher :

—Attendons ici, dit-elle avec une certaine amertume, nous serons mieux ; et M. Gérard pourra faire tranquillement ses recommandations.

—Ils se mirent en silence l'un près de l'autre, laissant leurs yeux errer sur l'Océan, sillonné à ce moment de nombreuses petites barques.

—A quoi penses-tu, fillette ? demanda tout à coup M. Gorvello.

—Je pense... Oh ! père, je suis désillusionnée.

—Rosie ne te plaît pas ? Elle fit un geste d'impatience.

—Il ne s'agit pas de l'enfant ; elle est une jolie créature qui paraît tout à la fois vive, douce et sensible. Ce qui me désillusionne, et tu es comme moi, père, j'en suis sûr, c'est le sauveur de Rosie. Les lettres du président Fromont, bien que concises font l'éloge de "cet homme de cœur", de ceci, de cela... Un homme de cœur, M. Gérard, allons donc !

—Cependant, mon enfant, voilà près d'un an qu'il garde Rosie ; il pouvait la mettre en pension, ainsi que l'écrivait Norval. Cette conduite suppose du dévouement, de l'affection.

—Du dévouement ? De l'affection ? Non, certes !

—Quel mobile l'a fait agir, en ce cas ?

—Le sais-je ! L'amour-propre, sans doute. Avant de l'avoir vu, je croyais que c'était la bonté ; oh ! oui, je le croyais ! Et j'ap-

Nouvelles de Partout

Le capitaine E. W. Jones, reconnu coupable de l'assassinat de Mlle Maud Cameron Robinson, qui eut la tête tranchée à coups de rasoir, vient d'être condamné à 18 ans de prison, à Norfolk, (Virginie).

—Une dépêche de Sitka (Alaska), annonce que le vapeur allemand "Marine", s'est échoué près de ce port. L'équipage a été sauvé. La cargaison, qui était évaluée à \$250,000, a dû être jetée à la mer.

—Frederick W. Ludwig, habitant 262 Norfolk Street à Newark (New-Jersey), s'est suicidé dans sa chambre à l'aide du gaz d'éclairage.

—Deux Mexicains se sont évadés de la prison de Las Animas (Colorado), dans laquelle ils étaient détenus.

—Un collègue devant comparaître devant le tribunal de Norfolk (Virginie), pour répondre à une accusation d'escroquerie, tous ses camarades d'école ont bénéficié d'un jour de congé afin de pouvoir assister au procès.

—Archie Freeman, 18 ans, s'est noyé en patinant sur le lac Chautauqua, à Lakewood (Pennsylvanie).

—Le comble du zèle. M. D. Biggstaff, journaliste, a tenté de se suicider afin de pouvoir donner une nouvelle au journal de Charlestown (Illinois), auquel il collaborait.

—Un ouvrier italien a été tué et quatre autres grièvement blessés par suite d'une explosion prématurée de dynamite dans un chantier de construction à Salem (Massachusetts).

—Mme William Castow, habitant à Swanton (Vermont), a mis au monde quatre enfants du sexe féminin, qui sont tous morts dans les douze heures suivant leur naissance.

—M. Emory Orts, habitant à Newburg (New-York), s'est noyé dans le lac Washington, la glace sur laquelle il s'était risqué s'étant rompue.

—Le consul anglais à Boston a remis, de la part de son gouvernement, une montre en or au capitaine Parkham Hodgson, en récompense de son courage en sauvant de la mort l'équipage de la goélette anglaise "Ayr" au mois de janvier de l'année dernière.

—Le bureau de poste de New-Richmond (Ohio), a été visité pendant la nuit par des voleurs qui ont fait sauter le coffre-fort à la dynamite et se sont emparés de son contenu évalué à \$700.

—Au cours d'un incendie qui s'est déclaré dans la prison de Telfair County (Géorgie), cinq des détenus ont reçu de graves brûlures.

—Un incendie qui s'est déclaré dans une aciérie de Birmingham (Alabama), a occasionné des dégâts évalués à \$90,000.

—Dans un discours prononcé à une réunion de la Fédération des sociétés catholiques de l'Ohio, à Cincinnati, l'archevêque Noeller a déclaré que le divorce était pire que la polygamie.

—M. Rouvier, président du conseil, en France, a annoncé aujourd'hui à la chambre des députés la mort de Christian IX, roi de Danemark.

—M. Rouvier a dit que le roi de Danemark, pendant toute sa vie, avait été en public comme dans sa vie privée, le plus parfait exemple de toutes les vertus où la grandeur était associée avec la simplicité.

—La reine Alexandra d'Angleterre se rendra aux funérailles de son père le roi Christian. Nombre de fêtes que le roi Édouard devait donner ont été décommandées en signe de deuil.

—Une messe de requiem a été célébrée au palais de Tsarko-Selo, Russie, pour le repos de l'âme de Christian IX. Le tsar, la tsarine et tous les hauts fonctionnaires de la cour ont assisté à ce service.

—La nouvelle de la mort du roi Christian a mis en deuil toute la population de Saint-Thomas, Antilles Danaises. Tous les drapeaux sont en berne et les cloches des églises ont sonné toute la journée. Les croiseurs danois "Ingolf" et le croiseur russe "Duc-Edimbourg" en ce moment ici, ainsi que les batteries des forts ont tiré toute la journée des coups de canon de minute en minute.

—Une jeune habitante des environs de cette ville, Mme Nina May Dupree, a été assassinée hier après-midi,

chez elle, par un nègre qui lui a coupé la gorge et l'a laissée mourante dans une chambre de sa maison.

Le meurtrier a pu s'échapper, quoiqu'après que le crime eût été commis. Un groupe d'habitants est parti à sa poursuite, et il est certain que s'il tombe entre les mains de ses poursuivants, le nègre sera exécuté sommairement.

La victime qui n'est âgée que de 20 ans est dans un état désespéré.

—La police, hier, a arrêté à Saint-Sebastien, Espagne, un anarchiste étranger, dont l'arrivée coïncidait avec celle du roi Alphonse.

Le roi, hier matin, s'est rendu de nouveau à Biarritz et a déjeuné à la villa Mourisco avec les princesses Henry et Ena de Battenberg.

—Le roi Alphonse et la princesse Ena de Battenberg, sont arrivés hier après-midi en automobile, venant de Biarritz. Ils ont assisté à une course de ballons à laquelle ils se sont montrés très intéressés. Dans la soirée, le roi et la future reine sont repartis pour Biarritz, toujours en automobile.

BOURSE DE PARIS

Paris, 31 janvier. — La rente française 3 p. c. a fermé à 99 francs 10. Le 4 p. c. russe a fermé à 83 1/2.

—Le ministère français s'est réuni hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. La principale mesure adoptée a été d'accélérer par tous les moyens possibles aux travaux des deux chambres, c'est-à-dire le vote du budget, avant les élections générales, qui, selon toutes probabilités, auront lieu fin d'avril.

—Une mission du gouvernement français partira de Paris pour Londres, samedi. Elle se joindra à la mission anglaise et, de concert avec elle, réglera la question des Nouvelles-Hébrides, en suspens depuis la convention anglo-française de 1904, alors qu'il avait été décidé que le règlement de cette question serait soumis à une commission composée de délégués des deux pays.

—Le duc des Abruzzes, cousin du roi Victor-Emmanuel, a terminé tous

les préparatifs pour un voyage au centre de l'Afrique. Le duc a l'intention de partir pour ce voyage au printemps prochain. Les gouvernements français et anglais ont l'intention de lui prêter toute l'aide possible au cours de son voyage.

—On annonce que de nouveaux massacres d'Arméniens, par les Kurdes, ont eu lieu dans le village de Mous-souli (Turquie d'Asie).

Cherbourg, 30 janvier. — Le paquebot "Kaiser-Wilhelm II", parti de New-York le 23 janvier, est arrivé ici aujourd'hui à dix heures du matin.

Sable Island, 30 janvier. — Le paquebot "Teutonic", parti de Queens-ton le 25 janvier, a été signalé par la télégraphie sans fil aujourd'hui à cinq heures et demie du soir. Le paquebot, à ce moment, se trouvait à 160 milles au sud-est de Sable Island.

—Les délégués à la conférence marocaine n'ont pas fait grand-chose, hier. Ils ont discuté, avec beaucoup de calme, des questions tout-à-fait secondaires, paraissant éviter de mettre sur le tapis la question principale, celle de discuter comment la nouvelle police militaire du sultan pourra être organisée et dirigée par la France.

—Le savon Sun est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il montre sa plus grande supériorité. Achetez Sun light Savon et suivez les directions.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne

La rentrée des élèves à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pointe-aux-Lioux le 22 février prochain. L'enseignement agricole est donné gratuitement aux élèves qui fréquentent cette institution, vu l'aide généreuse du gouvernement.

EUG. MORNEAU, ptre,
9 janv. 22 fév. Directeur.

POUR VOS MEUBLES !

ADRESSEZ-VOUS A L'ETABLISSEMENT

GEO. VALLIERE

NO. 132, ST-JOSEPH, QUEBEC

TEL. 2278

Où vous trouverez un assortiment complet des dernières nouveautés.

ETABLI EN 1865

POUR CADEAUX DE NOCES

SERVICES D'ARGENTERIE

DES MEILLEURES MANUFACTURES

CABINETS de coutellerie les plus complets à des prix défiant toute concurrence.

Prix pour "EUCHRE" en grande variété.

BRONZES pour lumière électrique.

Le stock de bijouteries, montres, bagues, etc., comme toujours est au plus complet et garanti tel que représenté.

EMILE JACOT

128, RUE ST-JOSEPH

POUR CADEAUX DE NOCES

LE "JOHN BULL"

Ciment "Portland" éminemment hydraulique.

LE MEILLEUR
EST
TOUJOURS LE
MEILLEUR
MARCHE.



SPECIFIE PAR
TOUS
LES
ARCHITECTES.

LE MEILLEUR QUI SOIT AU MONDE.

"La Compagnie de Ciments Portland du Canada"

Seuls Agents vendeurs pour le Canada.

111, Cote de la Montagne, Québec

Blouses pour Dames !

EN MOUTON DE PERSE

NOUS offrons 13 BLOUSES EN MOUTON DE PERSE pour Dames à une réduction de 20 à 25c, qui devront être vendues d'ici aux Fêtes.

Ces blouses ont été faites de bonne heure dans la saison et malgré la grande avance dans le coût de cette fourrure, nous pouvons les offrir aux prix suivants.

Une Blouse 36 Buste 20 Longueur \$120 pour \$100
" " 36 " 22 " 100 " 80
" " 36 " 24 " 125 " 100
" " 36 " 26 " 140 " 110
Trois Blouses 36 " 24 " 110 " 90
Deux " 38 " 24 " 125 " 100
Une " 38 " 26 " 115 " 90
Deux " 40 " 21 " 125 " 100
" " 40 " 24 " 120 " 95

C'est une grande chance à toute personne qui désire acheter un article de première classe à bas prix.

HOLT, RENFREW & CO.,
Fournisseurs de Sa Majesté la Reine Alexandra.

MANUFACTURE FRANCAISE

DE
CONSERVES ALIMENTAIRES

33 VARIETES

Bœuf à la mode.
Saucisse Sauce aux tomates
Corned Beef No. 1 lb.
" " 2 lbs.

Choucroute garnie au lard et saucisson.
Civet de lièvre.
Pâté de gibier.
Pâté de lièvre.
Pâté de venaison.
Pâté de Foie gras No. 1.
" " 2.
Tartine de foie gras No. 1.
" " 2.

Pâté veau et jambon
Langues de Bœuf, No. 1 lb.
" " 2 lbs.
" " 3 lbs.

Fèves au lard, 3 lbs.
" " 1 1/2 lbs.
" " 1 lb.
(Avec ou sans Purée de Tomates.)

Galantine de Volaille.
Gélatine de Dinde.
Soupe concentrée. (Consommé riche)
Julienne
Brunoise.
Macédoine.
Tomates.
Chicken Oka.
Veau Sauté Marengo.
Rognons sautés aux Champignons frais.
Poulet sauté Marengo.
Poulet sauté aux petits pois.

PRODUITS RECOMMANDES

LANGUE DE BŒUF A LA GELEE

JULES GAILDRAUD, QUEBEC.

qu'en montrant son attachement pour elle, on la lui eût laissée avec joie.

Et, loin de montrer cet attachement, il s'était hâté comme un fou, de donner l'enfant ! telle ment hâté, qu'on avait cru le déléguer d'une charge...

"Payez-lui sa bonne action, et que ce soit fini !" avait dit Maud Gorvello avec indignation.

"Une charge, sa douce, son aimante petite Rosie !" Non ! n'avait pas agi comme un fou, lui Gérard, se devait à sa mère, il lui réservait le prix de ses larmes, et n'en pouvait rien distraire pour assurer l'avenir de Rosie ; il était donc juste, sage, de se séparer d'elle. Il lui donnait ainsi une nouvelle preuve de tendresse.

Mais les sacrifices ne se font pas sans déchirement ; l'homme le plus fort, surtout s'il a déjà cruellement souffert, éprouve parfois, sous les coups du malheur, un abattement sans nom, un désespoir sans bornes. Gérard traversa une de ces crises-là et les heures s'écoulaient pour lui, sans qu'il en eût conscience.

(A suivre)

Succession G-Randolph Gingras

Marchand-tailleur

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ à tous ceux qui sont endettés envers la dite succession de bien vouloir régler de suite et tous ceux qui ont des réclamations de les faire d'ici au 10 février prochain, à mon bureau, 110, rue St-Jovien.

JULES GINGRAS,
Exécuteur testamentaire.

L'habitude de la Santé

Plusieurs personnes sont dans l'habitude d'être malades. Ne vaudrait-il pas beaucoup mieux pour elles d'apprendre à devenir bien. Parce que la santé, après tout, est plutôt une habitude, que tout le monde devrait acquiescer avec un peu de pratique.

Beecham's Pills

Enseigne de bonnes habitudes à l'estomac, au foie, aux reins et aux intestins. Si vous êtes sujet aux attaques bilieuses, ou si vous souffrez de constipation, ou si vous êtes troublés par l'indigestion, la nervosité ou les maux de tête, Beecham's Pills reformeront toutes ces mauvaises habitudes et vous donneront un exemple de bonne santé, que tout le monde ne tardera pas à suivre. Vous pouvez briser toutes vos mauvaises habitudes de maladie en suivant de temps en temps les suggestions de santé transmises par les Beecham's Pills.

Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste-Hélène, Lancashire, Angleterre. Vendues par tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîte, 25 cents

Essence Concentree

POUR

Liqueur de Chartreuse

Jaune ou verte (au goût)

Avec un flacon d'Essence concentrée pour Liqueur de Chartreuse des Laboratoires S. Lachance, vous pouvez faire une pinte d'une liqueur des plus exquis, en même temps que très hygiénique, et vous coûtant à peine le quart de ce que vous avez à payer pour les meilleures liqueurs.

Avec chaque flacon se trouve la manière de s'en servir qui est des plus facile.

Demandez-là à votre pharmacien, ou sur réception du montant nous vous la ferons parvenir franco par la maille.

PRIX DU FLACON..... 25 Cents

DEPOSITAIRE:

La Cie des Laboratoires S. Lachance, Limitée,
87 rue St-Christophe, Montréal.

En gros à Québec } W. BRUNET & CIE
Dr ED. MORIN & CIE.

PEPINIERE du VILLAGE des AULNAIES

(Etablie par M. Dupuis)



A VENDRE: Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Arbrustes, Rosiers, Pivoines, ARBRES D'ORNEMENT. 9,500 Grefes Pommiers, \$3 LE 100. Economisez en achetant des arbres RUSTIQUES ET ADAPTES à notre climat.

Cette annonce retournée avec commande de \$5 donnera droit à un Pommier ou 2 Groseillers.

ALBERT D. VERREAULT

PROPRIETAIRE

Village des Aulnaies, Comté de l'Islet

GRANDE REDUCTION

DE

25% POUR ARGENT COMPTANT
0% SEULEMENT.

A. C. ROUTIER, BIJOUTIER

50, COTE DE LA MONTAGNE.

ETALONS A VENDRE

Reproducteurs prêts au service pour la saison 1906

Nous vendrons prochainement à vente privée ou à l'enchère des chevaux reproducteurs enregistrés et des races suivantes:

Standard Bred Américains (trotteurs), Thoroughbred anglais, Clydsdale, Percherons, Hackney, Anglo-Normand.

Nous importerons sur commande des reproducteurs européens de toutes races. La commande pour un reproducteur européen devrait se donner au moins 9 mois avant la saison de remonte va qu'un étalon importé n'est pas acclimaté avant d'avoir été six à huit mois dans le pays et n'est pas conséquent pas propre au service avant ce temps.

Cependant les reproducteurs des races mentionnées plus haut sont acclimatés et nous sommes prêts à recevoir vos commandes. A les faire venir à 15 jours d'avis.

Nous annoncerons plus tard les jours de vente.

Pour toutes informations et commande, s'adresser à

OHN D. DUCHENE, MEDECIN

58, RUE DU PONT

QUEBEC 203 3f

TABAC
CHAMPLAIN
A FUMER ET CHIOUER 5¢
ROCK CITY TOBACCO CO LTD

A L'AUDITORIUM

Une note de Sa Grandeur Mgr Bégin

Quebec, 11 janvier 1906.

M. le rédacteur du "Soleil".

A la suite d'une entrevue et d'un échange de correspondance avec Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, au sujet de sa lettre interdisant l'assistance aux représentations de l'Auditorium, nous avons le plaisir de dire que l'affaire a été arrangée d'une manière satisfaisante, comme je le démontre l'extrait suivant d'une lettre de Sa Grandeur à la Compagnie, en date du 10 du courant:

« J'ai bien voulu nommer trois exco. élus citoyens comme censeurs des pièces à jouer; je désire vous en exprimer de nouveau ma satisfaction, et je vous prie, en conséquence, de verser la somme de \$100,00, que j'ai faite de votre théâtre. »

La publication de ce qui précède est faite à la connaissance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

JOHN SHARPLES,
Vice-président,
Compagnie de l'Auditorium

SPORT

Victoria vs Québec, demain

Belle séance athlétique au gymnase des Y.M.C.A.

HOCKEY

IMPORTANTES JOUTES SENIOR, DEMAIN SOIR

Il n'y a aucun doute que la Victoria et le Québec intéresseront les amateurs, demain soir.

Ces deux clubs peuvent montrer toutes les beautés du grand sport national d'hiver. Ils ont des athlètes habiles.

La partie sera jouée au patinoir Québec. La vente des billets de sièges commencera aujourd'hui.

L'équipe du club Québec sera exactement la même qui a battu le Shamrock. Elle sera donc formée comme suit:

P. Moran, gardien des goalies; O. Leclerc, point; H. Blair, couvre-point; J. MacDonald, centre; Jos. Power, rover; E. Hogan et L. Morency, avants.

OTTAWA vs WANDERERS

Les rapports de la joute entre ces deux clubs seront affichés dans la soirée de demain, au patinoir Québec. L'Ottawa est puissant et fera un effort suprême pour triompher des Wanderers.

LE MASCOUETTE

Une assemblée générale du club Mascolette doit avoir lieu ce soir à 8 heures, au lieu ordinaire.

VICTOIRE DU WINNIPEG

La récente joute entre les clubs Winnipeg et Brandon fut l'une des plus rudes qu'on ait vues. Leader, pour sa part, fut mis de côté trois fois.

Le Winnipeg triompha par 9 à 2. Equipes:

	Buts	Winnipeg
Hunter	Point	C. Quinn
Leader	Point	Browne
Ross	Cover-point	Aldous
Smith	Avants	Kean
Price		Breen
Dey		Kennedy
Laidlaw		Haddock

La joute eut lieu à Winnipeg. Les arbitres furent Tom Phillips et Ed. Groux, des Thistles.

Quinn, autrefois de Québec, joua une grande partie.

LA GROSSE

PROCHAINE ASSEMBLEE

Les directeurs du National doivent se réunir dans les salles de leur club, à 1 h. p. m., dimanche prochain.

LE PATIN

UNE MASCARADE

Jeune Lorette, 1er février. — Mardi, au rond à patiner de l'hôtel Lorette a eu lieu une belle masquerade.

Les costumes étaient magnifiques et voir. Quatre prix furent donnés par la propriétaire de l'hôtel.

Les juges étaient le Dr J. E. Verret, MM. Adéard Boulé, Ernest Bastien.

Les gagnants sont Miles G. Ross et Riopelle, MM. Philéas Lussier et Alfred Gros Louis.

La musique a été donnée par la fanfare Huronne.

Il y eut ensuite danse et chants à l'hôtel.

Une autre masquerade doit avoir lieu le 12 février.

CULTURE PHYSIQUE

AUX SPORTSMEN COMME AUX AUTRES

« La Patrie » a inséré les remarques suivantes:

« Comme les sportsmen ne sont pas immortels et comme ils ne sont pas plus exempts de maladie que les autres ils feraient bien de profiter des conseils que donne à tous, le savant médecin M. le Dr Ducornet. »

Voici donc ces dix commandements qui ont été élaborés par ce savant et qui, à notre avis, résument admirablement tout ce que l'on peut dire sur la question de l'éducation physique. Découpez ces conseils et placez-les bien en vue quelque part dans votre logement, afin de pouvoir vous rappeler ces préceptes à tout moment.

DIX CONSEILS A RETENIR

I. Hygiène générale.—Lève toi tôt, couche-toi tôt, et occupe ta journée.

II. Hygiène respiratoire.—L'eau et le pain entretiennent la vie; mais l'air pur et le soleil sont indispensables à la santé.

III. Hygiène digestive.—La frugalité et la sobriété sont le meilleur élux de longue vie.

IV. Hygiène de la peau.—La propreté préserve de la rouille; les machines les mieux entretenues font les plus longs services.

V. Hygiène du sommeil.—Avec du repos réparateur et fortifiant, trop de repos est nuisible.

VI. Hygiène du vêtement.—Se bien vêtir, c'est conserver à son corps, avec la liberté de ses mouvements, sa chaleur nécessaire, la préserver de toute variation brusque de température.

VII. Hygiène de l'habitation.—La maison propre et gaie rend le foyer aimable.

VIII. Hygiène morale.—L'esprit se repose et s'élève dans les distractions et l'amusement; mais l'âme, elle-même aux passions, et les passions

aux vices.

IX. Hygiène intellectuelle.—La gaieté fait aimer la vie, et l'amour de la vie est la moitié de la santé.

Au contraire, la tristesse et le découragement font avancer la vieillesse.

X. Hygiène professionnelle.—Est-ce ton cerveau qui te nourrit? Ne laisse pas enkyloser tes bras et tes jambes. Gagne ta vie à coups de pioche? N'oublie pas d'orner ton intelligence et d'agrandir ta pensée.

Dr DUCORNET.

ATHLETISME

UNE BELLE SEANCE

Les exhibitions d'athlétisme au gymnase des Y. M. C. A., hier soir, furent des plus intéressantes. L'un des plus beaux attrails fut sans contredit la lutte à bras-le-corps entre A. Dubé et Alb. Hudson.

NOTES

Trois sportsmen éminents viennent d'être élus échevins de Montréal; ce sont les Drs J. P. Gauthier, J. P. Marin et M. Tom O'Connell. Nos félicitations.

—Une fanfare jouera au Q. A. A., ce soir et demain après midi.

—Les Wanderers feront un voyage dans l'Ouest.

—Les Victoria, de Winnipeg, ont battu par 19 à 8, une équipe composée de joueurs de Minneapolis et de St-Paul, Minn.

—C'est demain que doivent commencer les grandes courses sur la glace à Ottawa.

—Le club St-André est prêt à jouer contre le Jeune St-Louis au patinoir St-Roch, à 8 heures, ce soir.

Nouvelles Maritimes

ARRIVAGES OCEANIQUES

Vaisseau. A. De Koenig Luise. New-York. Brème Teutonic. New-York. Liverpool. Georgic. New-York. Venise Nord American. New-York. Genève Majestic. Queenstown. New-York

Ivernia. Queenstown. Boston Buenos Ayres. Glasgow. Boston Hungaria. Glasgow. Portland Prinzessin

Victoria Luise. Havre. New-York Prinz Oskar. Naples. New-York Carthaginien. Philadelphie. New-York

Iberian. Manchester. Boston

ETAT DE LA MAREE

MAREE HAUTE

Vendredi, 2 fév. ... 12.32 12.58 Samedi, 3 fév. ... 1.39 2.02

Dimanche, 4 fév. ... 2.45 3.01

N. B.—Le courant continue à monter pendant une heure et cinq minutes après la marée haute.

Pour trouver la marée haute aux endroits ci-dessous, ajoutez ou déduisez, selon le cas, du temps de la marée haute à Québec, les heures et minutes données en regard de chaque localité:

	Trois-Rivières, ajoutez 4 h. 45 m.
Champlain,	" 4 h. 12 m.
Batiscan,	" 3 h. 41 m.
Cap à la Roche,	" 3 h. 44 m.
Grosses-Prairies,	" 3 h. 20 m.
Lotbinière,	" 2 h. 19 m.
Sainte-Croix,	" 1 h. 31 m.
Saint-Augustin,	" 59 m.
Saint-Nicolas,	" 52 m.
Saint-Laurent, déduisez 16 m.	
Berthier,	" 40 m.
Grosse-Île,	" 57 m.
Bagu Beaujeu,	" 55 m.
L'Islet,	" 1 h. 15 m.
Ile-aux-Outres,	" 2 h. 16 m.
Malbaie,	" 2 h. 52 m.
Chicoutimi,	" 2 h. 31 m.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le premier février à 7.51 du matin; pleine lune, le 9 février, à 2.40 du matin.

Etincelles

Le monument de Washington, dans la ville de ce nom, mesure 555 pieds de hauteur et se compose de 18,000 blocs de marbre de 2 pieds d'épaisseur.

L'entretien des personnages royaux coûte annuellement à l'Angleterre près de 10 millions de dollars.

Promettez longtemps, car l'espérance est plus vive que la reconnaissance.

Le chien de 20 à 25 ans n'est pas commun. Le chien après dix ans, commence à devenir maussade et crasseux. Un chat à 15 ans est aux extrêmes limites de la vie.

Un grand journal médical dit qu'un point de vue de l'hygiène, les églises d'Angleterre ne sont pas plus avancées qu'au moyen âge.

A Durango, Mexique, se trouve une montagne de 2,000 pieds de hauteur, et presque en fer solide.

L'émigration des charpentiers de femme entraîne la mort de plus de 3 millions d'oiseaux chanteurs annuellement.

Tabac CHAMPLAIN à fumer et chioyer.

Choses Ouvrières

INHIBITION CONTRE DES GREVISTES

Le juge Meredith a accordé une inhibition provisoire, défendant aux employés en grève de la "Hough Lithographing Company" d'empêcher les employés de la compagnie ou de les engager à quitter son emploi. L'inhibition est dirigée contre les dirigeants dans une action actuellement pendante entre la "Hough Company" et l'union.

CAS DE MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE

La seconde accusation portée contre Jas E. Merriock, secrétaire de l'association des patrons, pour infraction à la loi sur le travail des étrangers, a été maintenue. Il était accusé d'avoir importé des Etats-Unis un ouvrier allemand, sous contrat, pour travailler pour la "Robb Clarke Lithographing Company". Il a été trouvé coupable et condamné à \$50 d'amende et aux dépens.

ACTION EN REDDITION DE COMPTES

M. était un employé de C., et il intenta une action contre son patron en reddition de comptes de profits d'une prétendue association; et dans l'alternative pour un compte de profits en vertu d'une prétendue convention faite entre le demandeur, comme employé, et le défendeur, comme patron, en vertu duquel le premier avait droit à une part définie dans les profits nets des affaires transigées par M.

Lors du procès l'on prétendit que le demandeur n'était pas un associé, et le demandeur rendit alors un témoignage dans le but de prouver son avance que l'état de profits nets fourni par M. était faux et frauduleux.

D'après les témoignages rendus, la cour prétendit que l'on avait établi une fraude réelle en un cas, savoir: un compte rendu par M. de \$2,500 par année pour cinq ans de salaire.

Par suite d'une convention expresse avec le demandeur, le salaire de M. devait être de \$1,500 par année. Le fait qu'il avait surchargé de \$5,000 et retenu cette somme des profits nets qui étaient autrement distribuables, n'a pas été porté par M. à la connaissance du demandeur.

Les faits fournis ne l'indiquent pas. La cour rendit jugement en faveur du demandeur pour qu'il lui soit payé par le défendeur sa proportion de la somme de \$5,000, profits pris d'une manière frauduleuse par le défendeur M. en guise de salaire, en outre des sommes auxquelles le demandeur a droit, d'après l'état fourni.

CAS DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Un mineur, J. A., et le gérant de la compagnie houillère furent accusés de Nanaimo, C. A., d'infraction à la loi de règlement des houillères, le premier en ayant travaillé en-dessous du sol à la mine de Comox plus de 8 heures, et le dernier en ayant permis au mineur de demeurer plus de 8 heures. Le mineur fut trouvé coupable et condamné à \$250 d'amende, et l'accusation contre le gérant fut aussi maintenue, et une amende de \$5 fut imposée.

UN BON MOYEN

— ET —

MAUVAIS MOYEN

Plusieurs personnes ont divers moyens d'amener une chose au même résultat. Bon nombre d'entre elles se trompent, mais la chose n'est pas connue en temps pour reconnaître pleinement l'erreur. Pratiquement, il y a toujours deux moyens d'accomplir quelque chose; un bon moyen et un mauvais moyen.

Prenez, par exemple, un homme qui a mal aux reins et il s'en trouve beaucoup et de divers genres, il y en a qui ont des douleurs aiguës et lancinantes, d'autres qui ont le torticolis; il y a ceux qui endurent toute la journée et qui ne peuvent pas dormir de la nuit. Ils sont tous assez mal, ils ont tous assez de souffrances pour vouloir s'en débarrasser. Quelques-uns se frottent le dos avec des liniments, d'autres se couvrent d'emplâtres, les uns ou les autres cherchent le moyen de s'affranchir de leurs troubles, mais la douleur revient—c'est le mauvais moyen de guérir le mal.

DOAN'S

KIDNEY PILLS

ont un moyen pour guérir les maux de reins, un moyen qui est le leur propre—le vrai moyen. Elles sont faites pour les reins seulement. Quand les reins faiblissent dans leur tâche de filtrer le sang, les maux de reins commencent à se faire sentir parce que ces derniers sont situés dans le bas du dos; les maux de reins sont le signe avant-coureur du trouble des reins et chaque jour que vous laissez le trouble s'accroître vous êtes plus exposés aux troubles urinaires tels que la diabète, la maladie de Bright, etc.

Les Doan's Kidney Pills guérissent toutes les formes de maladie des reins et c'est pourquoi elles apportent un aussi prompt soulagement aux maux de tête. M. Fred Gray, Good Corner, N. B., écrit: « J'étais souffrant de douleurs dans les reins. Je me procurai une boîte de Pilules de Doan pour les Reins et j'en obtins un si prompt soulagement, que je les considère le meilleur remède pour les troubles des reins qu'il y ait encore. Je ne voudrais pas m'en passer dans la maison. »

Prix, 50 cents par boîte ou trois boîtes pour \$1.25, chez tous les détaillants ou de la The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

ROSE QUESNEL

COMBINES

Derniere Occasion

Une Réduction de 10 P. C.

C'est le dernier avantage de la Saison

M. Geo. E. Breton, marchand-tailleur au No 198, rue St-Jean, offre une réduction de 10 p. c. sur la balance de son stock d'hiver, comprenant drap et étoffe pour pardessus, tweed pour habillement, etc., ainsi que sous vêtements, c'est-à-dire camisoles et caleçons.

C'est un avantage unique, car le public Québécois sait que M. Breton ne garde que des marchandises de première classe.

C'est une occasion unique et la dernière de la saison.

A TOUS D'EN PROFITER

Rendez vous au magasin à la mode chez

M. Geo. E. BRETON

MARCHAND-TAILLEUR

198, Rue St-Jean

ACHETEZ DE LA

MAISON LIVERNOIS

Et bénéficiez des énormes réductions dans les prix des

Remèdes Brevetés

Produits Chimiques et tout

ARTICLE DE PHARMACIE

Opérées depuis la fondation de cette maison.

AVIS

La Compagnie du chemin de fer Québec à Lac Beauport fera application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir certains amendements à son Acte d'incorporation, l'autorisant, entre autres choses, à devenir actionnaire dans la "Québec Transport Company" ou toute autre compagnie de navigation faisant ses affaires dans le Port de Québec; à garantir un paiement en capital et intérêts d'une somme devant être empruntée par la "Lake St-Johns" pour acheter le quai des portiers de la gare de la rue St-Jean, à Québec, et à garantir une somme de \$100,000 Sterling, balance des "Prior Lien Bonds" autorisés par l'Act 424, VII Chap. 71 & 72, et pour d'autres fins. Québec, 4 janvier, 1906.

KENTLAND STUART & BRODIE, Procureurs de la Compagnie.

AVIS

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que ALFRED HARDY, de la paroisse de St-Amand, médecin et chirurgien, présentera un bill à la prochaine session de la Législature, afin que se fassent des lois pour la pratique de la médecine dans la province de Québec, après l'expiration des examens ordinaires devant le bureau des médecins de la dite Province.

Quebec, ce 15ième jour de janvier 1906. CROQUETTES, GALLIPEAUX, et TASSOCHEREAU, Procureurs du dit Alfred Hardy.

16 janv-1906

La

RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES ET FORETS

(Suite)

FRONTIERES ENTRE QUEBEC ET ONTARIO

La construction du Transcontinental National va imprimer à la région du lac Abitibi une grande valeur. Il y a dans cette région des minéraux en abondance, des belles forêts, d'excellentes terres arables, de puissants pouvoirs d'eau, enfin tout ce qu'il faut pour faire un grand centre de colonisation et d'industrie. Il est prudent de nous mettre régulièrement en possession de tous les terrains que nous avons là. A cette fin l'hon. M. Turgeon a pris les mesures voulues pour faire prolonger la ligne séparant les deux provinces, depuis le point où elle avait été arrêtée en 1873 jusqu'au nord du lac Abitibi.

"En prévision, dit le rapport, de la construction très prochaine du chemin de fer du Grand Tronc Pacifique à travers le nouveau district d'Abitibi, j'ai jugé qu'il était urgent, dès le printemps dernier, d'entamer avec le ministre des Terres de la Couronne d'Ontario, des négociations ayant pour but le prolongement de notre frontière de l'ouest, de la ligne de faite au point où elle avait été arrêtée en 1873, jusqu'à la rencontre du tracé de la voie ferrée susdite, au nord du lac Abitibi. Ce que justifiait d'ailleurs les nombreuses demandes qui m'ont été faites de concessions de terres situées dans la zone fertile du bassin de la Baie James, lesquelles exigent dans un bref délai, des travaux d'arpentage d'importance plus qu'ordinaire.

ALIENATION DE CERTAINS BIENS FONCIERS

Le gouvernement, comme on le sait, possède les seigneuries des Jésuites et celle de Lauzon. La superficie de ces seigneuries est de 1,091,395 arpents, dont 638,000 paient rentes au gouvernement. Les arrents sur ces terres s'élevaient en 1898, à \$135,127.54 pour les seigneuries des Jésuites, et \$27,858.00 pour celle de Lauzon, soit un total de \$162,985.54. Pour les dix dernières années les rentes des seigneuries des Jésuites ont rapporté \$58,645.54, ou une moyenne de \$5,864.55 par année. Pour la même période, les frais de perception ont excédé 33% du montant ou une moyenne de \$1,938.71 par année. C'est-à-dire que les frais de perception ont excédé 33% du montant perçu.

Pour la seigneurie de Lauzon et pour la même période, les recettes ont donné un total de \$29,977.96, soit une moyenne de \$2,997.79 par année. Les frais de perception ont atteint le chiffre total de \$3,776.11, ou une moyenne de \$377.61 par année, ce qui représente 29.21 pour 100 du montant perçu.

L'hon. M. Turgeon est d'avis, et nous partageons cet avis, qu'il serait dans l'intérêt de la province de vendre toute la partie de ces domaines qui n'est pas affectée pour la coupe du bois. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

"En déduisant les terrains non concédés des seigneuries du Cap de la Madeleine, de Batiscan et de St-Gabriel, qui sont sous permis de coupe de bois depuis plus d'un demi-siècle, et que l'on ne saurait aliéner que graduellement du moins, il reste une étendue d'au moins 638,000 arpents payant rente au gouvernement, et dont la valeur a été estimée en 1880, lors du règlement de la question des Biens des Jésuites, par le surintendant de ce service à cette époque, M. L. L. Rivard, à \$1 l'arpent.

"Comme la gestion de ces propriétés est onéreuse, qu'elles ne rapportent que peu, proportionnellement à leur valeur réelle, et que cette situation ne semble pas devoir s'améliorer; en de semblables conditions, ne vaudrait-il pas mieux pour le gouvernement, les céder à un prix rémunérateur, puisqu'il ne peut lui-même les administrer avec profit, à cause de considérations d'intérêt politique que tout le monde connaît, lesquelles néanmoins, ont toujours prévalu sous les régimes.

"Une vente de ce genre faite aux enchères, après avoir été annoncée longtemps d'avance, devrait nécessairement attirer bon nombre de capitalistes, du pays et de l'étranger, anxieux de s'assurer de bons placements.

"Ce serait, il me semble, un moyen facile pour notre province, de réaliser une somme considérable, tout en se débarrassant d'un service coûteux et de sujets de difficultés et d'embarras sans cesse renouvelés."

OUVERTURE DU NOUVEAU-QUEBEC

Le Transcontinental National va traverser presque au centre la plus belle partie du Nouveau-Québec, ou du territoire joint à notre province par la législation de 1898. On

estime qu'il y a dans cette partie traversée par le nouveau transcontinental plus de 30,000,000 d'acres de terres arables, la plupart d'une très grande fertilité. A part ses immenses pouvoirs d'eau, dépassant ce que nous avons de plus considérable dans les anciennes limites de la province, ce territoire renferme de belles forêts et des mines d'une grande richesse. Il se dépense déjà follement d'argent pour ouvrir celles du lac Chibougamou. On peut donc s'attendre à un mouvement considérable de colonisation et de développement industriel dans le nouveau territoire, dès qu'il sera rendu accessible par la construction du nouveau transcontinental, entre Québec et Winnipeg.

L'hon. M. Turgeon n'a pas voulu se laisser prendre à l'immoviste; en prévision de ce grand mouvement de colonisation et d'industrie minière, il a commencé à faire exécuter des arpentages et des relevés qui permettront de suivre et même de diriger ce grand mouvement. Il dit dans son rapport :

"J'ai, le 15 juin 1905, adressé à M. Henry O'Sullivan, inspecteur d'arpentages, des instructions l'engageant de faire la vérification du lever de plan des eaux et rivières du bassin du lac Mistassini et de celui de la Nottaway, exécuté, il y a déjà quelque temps, par M. C. E. Lemoine, A.G.

"M. O'Sullivan, au cours de cette mission, avait charge de diriger particulièrement son attention sur la contrée dite du lac Chibougamou, si intéressante au point de vue des dépôts miniers qu'elle renferme et que venait d'explorer notre ingénieur des mines, M. Oualaki. Cette reconnaissance complète les travaux de ce genre entrepris par M. O'Sullivan, depuis 1898, dans le bassin de la baie James. Cet examen a été terminé à la fin de l'été.

"Ici, je dois particulièrement attirer l'attention sur le résultat de l'étude de cette partie du littoral de la baie James, comprise dans les limites de la province de Québec, accomplie en 1897-98-99, par le géomètre que je viens de nommer, contenu à l'appendice No 43, dans lequel l'on pourra puiser des renseignements précieux sur les ressources de ce pays, sur son climat, son sol, ses richesses forestières, ses pêcheries, tant fluviales que maritimes, etc., etc."

Comme question de fait, il faut dire que c'est à l'hon. M. Turgeon que revient l'honneur et le mérite d'avoir pris les premières mesures pratiques pour révéler ce riche pays à la civilisation et indiquer les moyens de le rendre accessible. C'est sous lui, comme ministre de la Colonisation, que M. O'Sullivan a fait ses fructueuses explorations de 1897-98-99 et c'est encore M. Turgeon qui, l'été dernier, a chargé le même explorateur de faire les études topographiques dont le rapport si intéressant mérite d'être lu avec soin. M. O'Sullivan avait déjà établi que les seuls ports de mer qu'il y ait au sud de la baie James se trouvent dans la province de Québec; son dernier rapport sur ce point est hors de conteste.

Si l'hon. M. Turgeon continue cette œuvre si bien commencée par lui, nous n'hésitons pas à dire qu'avant dix ans, ce riche pays du Nottaway sera le théâtre d'un mouvement de colonisation et d'industrie qui laissera dans l'ombre toutes les autres parties de la province et le progrès merveilleux qui s'accomplira dans ce magnifique pays, inconnu il y a une quinzaine d'années, sera l'un des plus beaux fleurons dans la couronne de l'hon. ministre des Terres.

VENTES DE LIMITES

Au mois de juin dernier, l'hon. M. Turgeon a fait ce que l'on appelle vulgairement une vente de limites. Cette opération a été un succès marqué; elle a rapporté \$389,720.83, ou une moyenne de \$165.04 par mille, la plus forte moyenne qui ait jamais été obtenue à aucune vente antérieure. L'année précédente, l'hon. M. Parent avait obtenu une moyenne de \$138.32 et l'on estimait avec raison que c'était un bon succès. La moyenne obtenue par M. Turgeon a excédé de \$26.72 le mille ou de 20 pour cent celle obtenue l'année précédente, et cependant les terrains affectés étaient moins riches que ceux dont on avait disposé à la vente de 1904.

Il y aurait bien d'autres choses à signaler dans cet important rapport; mais ce que nous en avons dit suffit pour mettre en lumière le fait que les aptitudes et les talents de l'hon. M. Turgeon lui permettent d'arriver au premier rang dans l'administration d'un ministère, comme il y est arrivé à la tribune, dans notre pays et en Europe.

ON DEMANDE UN AVOCAT

2 centus par mot

Les avocats ont souvent besoin de confrères pour envoyer dans des villes. Peut-être dans la vôtre, 20c par jour pour 10 mots dans le "The Globe" garderont votre nom et adresse devant les yeux des principaux avocats de Toronto et des autres parties d'Ontario.

"THE GLOBE" - TORONTO

PATINOIR Q. A. A. A. GRANDE ALLEE

GRANDE Mascarade DE L'ANNEE

MARDI, 6 FEVRIER,

Six beaux prix pour les porteurs de costumes. S'ils temps est mauvais, la mascarade aura le lendemain soir. Aucune personne non costumée ne sera tolérée sur la glace.

ADMISSION : patineurs 15 cts; spectateurs 10 cts.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE A Hedley-Ville

Une grande quantité de bois de chauffage à vendre à réduction.

Petit Moriaier.....	\$4.30
Gros Moriaier.....	\$4.50
Hêtre et Plaine.....	\$3.80
Bouleau.....	\$3.90
Morier débité.....	\$3.50
Slabs de 3pds.....	\$3.00
Grandes Slabs le voyage.....	\$1.35

Délivré dans la ville sans charge extra

Condition strictement comptant.

Joseph Proteau
818m Avenue No. 29, Hedley-Ville

CHEZ

A. DOMBROSKI

20 lbs de Viande pour \$1.00

1 tranche de steak et roast beef steak.

Viande hachée, 3 lbs..... 25 cts

Saucisse, 3 lbs..... 25 cts

MARCHE CHAMPLAIN

Telephone 839



Le ministère des travaux publics reçoit jusqu'à lundi 12 février 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un hôtel des postes, à Montmagny, Qué., lesquelles doivent être cachetées, adressées au sous-secrétaire et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour l'hôtel des postes, Montmagny."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission en s'adressant à ce ministère et à H. de Lotbinière, sec. Montmagny, Qué. On ne tiendra compte que des soumissions qui auront été libellées sur les imprimés fournis par le ministère à cette fin et portant la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.), du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera restitué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chéquons dont on pourra accompagner les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront rendus à l'entrepreneur. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.

FRED. GELINAS, Secrétaire.

C. G. G. 24, rue St-Joseph.

N. B. - Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis d'admission, lorsqu'il aura été expressément autorisé cette publication.

ARGENT A PRETER

Sur hypothèque

S'ADRESSER A

L. C. Jacques,

NOTAIRE

264 RUE ST-JOSEPH

VENTES DE LIMITES

Au mois de juin dernier, l'hon. M. Turgeon a fait ce que l'on appelle vulgairement une vente de limites. Cette opération a été un succès marqué; elle a rapporté \$389,720.83, ou une moyenne de \$165.04 par mille, la plus forte moyenne qui ait jamais été obtenue à aucune vente antérieure. L'année précédente, l'hon. M. Parent avait obtenu une moyenne de \$138.32 et l'on estimait avec raison que c'était un bon succès. La moyenne obtenue par M. Turgeon a excédé de \$26.72 le mille ou de 20 pour cent celle obtenue l'année précédente, et cependant les terrains affectés étaient moins riches que ceux dont on avait disposé à la vente de 1904.

Le Bouf Fumé de Clark

Est coupé en tranches minces et est prêt à servir. Il a une agréable saveur de bœuf frais tranché. Ne l'avez-vous pas essayé?

Commission du Havre de Québec

OUAI A LOUER

Le local Atkinson, s'adresser à

JAS. WOODS,

Secrétaire-Trésorier.

AVIS PUBLIC

La Société de Crédit Hebdomadaire Léo désire informer ses clients et le public en général qu'elle a nommé M. J. G. Marcoux son représentant pour Québec et Lévis, et qu'il tiendra son bureau au No 1244 rue St-Joseph, de 9 à 10 hrs a. m. et de 4 à 5 hrs p. m.

NOUVELLES INTERESSANTES DE NOTRE RAYON DE TAPIS



PRESENT que le mois de Février nous est arrivé la pensée de l'ameublement de la maison naturellement vous intéresse beaucoup. Comme ce mois est celui du déménagement, si vous contemplez faire un changement, ou que vous ayez l'intention de prendre maison bientôt, il vous faudra, premièrement, choisir vos Tapis.

En prévision de vos besoins, nous avons décidé de faire une grande réduction de prix dans certaines lignes. Vous serez certain de trouver votre idéal en Tapis parmi la grande quantité de patrons qui sont tous nouveaux et choisis. Le choix des Tapis est grandement facilité par la bonne situation de ce département, et surtout par l'excellente lumière qui permet à nos clients de choisir exactement la nuance désirée, et juger facilement de la qualité de ces marchandises.

Ces valeurs exceptionnelles ne dureront pas longtemps si les bas prix en sont l'indication.

Tapis Bruxelles

Un grand assortiment de Tapis Bruxelles dans toutes les meilleures nuances de bleu et vert, patrons populaires et magnifiques, desseins fleuris qui seront vendus pour cette occasion, aux prix suivants :

700 verges, prix régulier \$1.00 la verge, prix spécial 75 cents.

400 verges, prix régulier \$1.10 la verge, prix spécial 85 cents.

300 verges, prix régulier \$1.25 la verge, prix spécial \$1.00

300 verges, prix régulier \$1.45 la verge, prix spécial \$1.10

Tapis Velours

250 verges de beau Tapis velours en rouge ou vert, et desseins fleuris, prix régulier \$1.50 la verge, Prix \$1.20

Cretonne Artistique

400 verges de Cretonne de fantaisie, très convenable pour draperie, magnifiques patrons sur fonds rouges, bleus, noirs ou dorés, prix régulier 8s. la verge Prix spécial 5 cents

FLANELLETTES

30 pièces de Flanellette imprimée, bonne qualité, convenable pour robes de chambre, peignoirs, etc. prix réguliers, 10c et 12c la verge, prix spécial 6½ cents

Drap de Lits

255 Draps de lits de coton blanchi, grandeurs 2 x 2½ verges, valeur régulière 75c. Nous allons les clore à un prix qui fera croire l'idée de fabriquer les draps à la maison ridicule. La quantité ne durera pas longtemps au prix spécial de 59 cents.

ATTACHONS SPECIALES dans NOTRE RAYON de CHAUSSURES

Les avantages suivants sont offerts pour faire une vente rapide dans notre Rayon de chaussures. Nos chaussures ont une réputation enviable vu le système que nous employons dans le choix de seulement les produits des meilleurs fabricants et les plus en renom. De cette manière nous pouvons garantir chaque paire de chaussures que nous vendons, et être responsable de la satisfaction absolue de nos clients.

BOTTINES EN VEAU VERNI POUR HOMMES

Une grande variété de patrons et grandeurs en belles Bottines en Veau Verni Français pour hommes, valeur régulière \$6.00 la paire.

Prix spécial \$3.00

Souliers Bas pour Hommes

Souliers en bon Dongola pour hommes, cotés en élastique, valeur \$3.00. Prix spécial \$1.50.

Valeur régulière \$2.00. Prix spécial \$1.00.

Souliers lacés, style Blucher, cuir émaillé, valeur régulière \$4.00. Prix spécial \$2.00.

Souliers lacés, style Oxford, cuir verni, de toilette, valeur régulière \$2.00. Prix spécial \$1.00.

GRANDE VENTE DE FOURRURES AVEC ESCOMPTE

Nous vendons dans le moment, la plus haute qualité de vêtements en fourrure, Manchons, Etoiles et Pièces de cou, avec le compte de 25 p. c. à 35 p. c.

GRANDE VENTE DE PAPIERS ET ENVELOPPES

Vous trouverez, dans notre Rayon de Papeterie, un très grand assortiment de Papier à lettre et Enveloppes que nous vendons à des prix très avantageux et attrayants. Nous nous sommes procurés ce lot pour faire une vente à bon marché qui prouvera d'un grand intérêt à nos clients.

500 boîtes Papier et Enveloppes, 50 feuilles et 50 enveloppes dans une jolie boîte, prix régulier 18c. Prix spécial 2 boîtes pour 23c.

1000 boîtes Papier et Enveloppes, prix régulier 10c. Prix spécial 2 boîtes pour 13c.

25,000 paquets d'Enveloppes blanches, prix régulier 5c le paquet. Prix spécial 24c.

2000 tablettes Papier, grandeur 8 par 5 pouces, prix régulier 15c. chaque. Prix spécial 3 pour 25c.

ENEZ VOIR NOTRE VITRINE.

Casquettes pour Hommes

Casquettes d'hiver pour hommes, en bons tweeds, dans les formes populaires de Golf et Auto, doubles bandes bien finies, prix régulier, 50c, 60c et 75c. Prix spécial 37c.

LES GRANDS MAGASINS Z. PAQUET

157-173, RUE ST-JOSEPH

Tapis Tapisserie (Tapestry)

600 verges de Tapis Tapisserie, grande variété de patrons, prix régulier, 90c. la verge, prix spécial 72c.

500 verges de tapis Tapisserie, patrons assortis, prix régulier 55c la verge, Prix spécial 38 cents

TAPIS AXMINSTERS

500 verges de tapis Axminster, bonne qualité, belles couleurs, prix régulier, \$1.55 la verge. Prix spécial \$1.20

250 verges de Tapis Axminster, qualité exceptionnelle, moelleux et velouté, prix régulier \$1.75 la verge, Prix spécial \$1.30

NAPPES

500 Nappes en toile damassée blanchie, légèrement imparfaites, déjà réduites en prix, toutes les grandeurs. Nous donnons pour cette vente, un escompte additionnel de 25 pour cent.

COUVREPIEDS

150 Couvrepieds blancs, bleus, roses ou rouges, avec ou sans frange, pour lits simples ou doubles, prix régulier 75c à \$5.00. Prix pour cette vente 52c, 69c, \$1.18, \$1.49, \$1.98, \$2.95 et \$3.58.

Cotons blanchis

Coton Canadien blanchi, largeur 36 pouces, valeur régulière 9c la verge. Prix spécial 7½ cents.

Coton Canadien blanchi, ayant le fini de la batiste, largeur 36 pouces, valeur régulière 15c. Prix spécial 11c.

Coton Anglais blanchi, "Long Cloth" fini batiste, largeur 36 pouces, valeur régulière 15c la verge. Prix spécial 11 cents.

Claques pour Hommes

Claques pour hommes, de la marque si bien connue Jacques-Cartier, bonne doublure de laine, prix régulier \$1.00 la paire. Prix spécial 85c.

Les mêmes, doublées en coton, prix régulier 85c la paire. Prix spécial 70c.

Bottines pour dames

Belles Bottines lacées en bon dongola pour dames, prix réguliers \$2.50 la paire. Prix spécial \$1.25. Prix régulier \$3.50 la paire. Prix spécial \$1.75



Pantoufles pour dames

Pantoufles en drap ou velours pour dames, bonnes semelles fortes, une variété de grandeurs, prix régulier \$1.25 la paire. Prix spécial 69c.

Bottines boutonnées pour enfants

Bottines boutonnées en bon dongola pour enfants grandeurs 8, 9 et 10, prix régulier \$1.10 la paire. Prix spécial 75c.

Mitons en laine pour enfants

Mitons en laine tricotée pour enfants, très confortables et chauds, prix régulier 1.00 la paire. Prix spécial 30c.

Bons Gants de travail

Nous avons reçu une grande ligne d'échantillons de gants et mitaines de travail pour hommes, en bon cuir, couleurs assorties, que nous vendons aux prix suivants :

Valeurs régulières 40c à 50c prix spécial 25 cents

Valeurs régulières 60c à 70c prix spécial 35 cents

Valeurs régulières 75c à 90c prix spécial 55 cents

Valeurs régulières \$1.75 prix spécial \$1.22.

Patrons Butterick

Ne manquez pas de venir voir nos patrons Butterick que nous avons en vente. Nous sommes les seuls agents de Québec pour ces célèbres patrons et feuilles de modes.

MITAINES DOUBLES

POUR HOMMES

Mitaines en chevreau, noir ou tan, doublées de laine épaisse, pour hommes, prix régulier \$1.25

Prix spécial 75 cents

Affaires Municipales

LISTE DES CANDIDATS

Nous donnons aujourd'hui et nous donnerons tous les jours un tableau des candidatures municipales à mesure qu'elles nous parviendront. Nous conservons ce tableau dans le journal jusqu'à la votation, pour l'information de nos lecteurs. Ceux-ci comprendront que cela n'engage nullement "Le Soleil".

Nous publions les candidatures quand nous les apprenons officiellement.

Siège	No.	Candidat	Parti
1	1	Echevin Hackett	Lib.
2	2	P. Dinan	Lib.
3	3	D. Griffin	Lib.
4	4	W. J. Mulrooney	Lib.
5	5	A. E. Vallierand	Lib.
6	6	A. Meservy	Lib.
7	7	A. E. Vallierand	Lib.
8	8	A. Meservy	Lib.
9	9	A. Meservy	Lib.
10	10	A. Meservy	Lib.
11	11	A. Meservy	Lib.
12	12	A. Meservy	Lib.
13	13	A. Meservy	Lib.
14	14	A. Meservy	Lib.
15	15	A. Meservy	Lib.
16	16	A. Meservy	Lib.
17	17	A. Meservy	Lib.
18	18	A. Meservy	Lib.
19	19	A. Meservy	Lib.
20	20	A. Meservy	Lib.

Le manifeste de M. Huard

Nous recevons tout tard pour publication aujourd'hui, le manifeste de M. Huard, N. P., candidat au siège No 2 du quartier Jacques-Cartier. Nous le donnerons demain.

QUARTIER ST-JEAN

M. Antoine Masson, candidat pour le siège No 3 du quartier St-Jean, a ouvert un comité aux salons du club St-Jean, situés rue Racine, où tous les électeurs qui désirent quelques renseignements se rendront les bienvenus.

Réponse à "Un Electeur"

Les remarques faites dans une correspondance signée "Un électeur de la Basse-Ville" que nous avons reçue ce matin, ont beaucoup de valeur et nous en prenons note. Nous aimerions beaucoup causer de la chose avec notre correspondant. Lui plairait-il de passer à nos bureaux?

Dettes et taxes

M. Taschereau a eu beau, avec l'aide de M. Parent, fonder une circulaire électorale, il a beau écrire et faire écrire cinq ou six colonnes d'injures par jour; il peut chanter poëte à tous les anciens amis, et à ceux qui lui demandent des souscriptions électorales, presque à genoux et les larmes aux yeux, il a beau brûler aujourd'hui tout ce qu'il adorait, adorer tout ce qu'il brûlait, il a beau ouvrir des espèces de buvettes à la Basse-Ville pour combattre M. Samson, il a beau enfin donner tous les affidavits qu'il voudra, et prendre toutes les actions qu'il lui plaira, il ne pourra pas avec tout cela payer cinq cents de la dette dont son associé, son copain, et son tuteur municipal, M. Parent, a chargé la ville, il ne pourra pas augmenter la propriété foncière d'une copie, il ne pourra pas réduire la taxe d'une cent; par conséquent, qu'il dise, qu'il écrive tout ce qu'il voudra, les dettes et les taxes imposées par Parent, qui est maintenant à la tête du pays avec un gros salaire, et qui se moque de tous ceux qui lui ont servi de marchepied, restent ce qu'elles sont, c'est-à-dire, avec une diminution de valeur dans la propriété foncière de \$3,454,062.00, que la valeur foncière de la propriété par tête n'est que de \$278.51, que la dette foncière est de \$33.88 par cent, et la dette par tête de \$94.36 en supposant une population de soixante et quinze mille âmes, mais la population étant beaucoup moindre que cela d'après ce que dit "l'Éclair" même, la dette se monte à environ \$120.00 par tête.

Donc nous disons aux contribuables, si vous préférez rester avec toutes ces dettes et ces taxes et lire "l'Éclair", vous n'avez qu'à le faire et voter pour les candidats qui, élus échevins, continueront le régime Parent; mais si vous préférez, au lieu de lire "l'Éclair", que la valeur de vos propriétés augmente, que la dette par tête et les taxes diminuent, vous n'avez qu'à voter pour ceux qui feront une enquête sur toutes les manipulations des chiffres et les rapports mensongers qui ont été faits sous le régime Parent. Enfin, contribuables, si vous voulez que votre administration des affaires de la ville se fasse au grand jour et non pas au bureau de M. Taschereau, si vous voulez que votre argent serve à payer les dettes et à des améliorations publiques, comme pour l'aqueduc, le corps des pompiers, vos rues, etc., et ne serve pas à des spéculations comme celles de Marchemont, des plaines d'Abraham, ou à des bonus à M. Parent, votez pour ceux qui sont prêts à agir contre tout cela et à détruire jusque dans ses racines le régime Parent.

IL PARAÎT

M. Taschereau qui s'est fait coigner les doigts si souvent en rapport à toutes les affirmations mensongères qu'il a écrites et fait écrire dans sa circulaire municipale, insiste seulement maintenant; mais n'affirme plus rien. C'est un commencement de sagesse; et surtout c'est de la prudence; c'est toujours autant de gagné; et nous nous félicitons de l'avoir déjà mis à notre main. Mais il a pris une autre manie; au lieu d'affirmer, il se contente de dire: "IL PARAÎT", et dans son canard d'hier rédigé avec des plumes d'oies, sinon par des oies, il dit:

IL PARAÎT que M. Choquette a rencontré M. Livernois.

IL PARAÎT que M. Duquet a dit telle chose.

IL PARAÎT que M. Choquette ne sait pas dans quel quartier il va se présenter.

De tout cela, M. Taschereau, savez-vous ce que les gens disent: ils disent que ça paraît bien mal pour vous.

De notre côté, nous ne dirons pas seulement IL PARAÎT, mais nous dirons que nous avons vu M. Livernois, que nous avons rencontré M. Duquet, que nous avons même salué M. Rancourt, et IL PARAÎT que tout va très bien, très bien.

M. Taschereau ne poussera pas l'indiscrétion jusqu'à nous demander si nous avons parlé à ces messieurs, si nous avons même échangé une poignée de main cabalistique, comme il l'a fait l'autre jour avec M. Forget, et aussi, nous ne lui en dirons pas davantage; mais d'après nos informations ça paraît très bien, très bien, ça va très bien pour la réforme, ça va très bien pour la clique.

M. Vallierand fait une belle campagne et des anciens adversaires sont avec lui maintenant, lui donnent un chaleureux appui, et disent qu'ils ont bien compris. A la Haute-Ville comme ailleurs, ce que le clergé veut, et il fait que la clique disparaît, et M. Vallierand est homme à la faire disparaître dans son quartier, avec le secours des autres échevins élus avec lui.

Non seulement IL PARAÎT, mais c'est sûr, que M. Taschereau va se faire battre à plate couture dans le quartier St-Pierre; non seulement, IL PARAÎT, mais c'est sûr que nous sommes en tout ce qui fait en rapport avec les élections municipales.

Un homme important, et qui nous connaît bien, est allé le trouver l'autre jour pour lui dire sa façon de penser et lui demander comment il se faisait qu'il flagornerait M. Madden et caillait M. Davidson; nos informations nous disent que ce citoyen n'a pas été tendre pour M. Taschereau; naturellement nous ne prendrons pas les dénégations de M. Taschereau ni de "l'Éclair" à ce sujet, qui se hâteront de dire que ce citoyen n'a pas reproché à M. Taschereau son double jeu.

Donc, IL PARAÎT que M. Taschereau, malgré qu'il emploie tous les artifices d'une Dalia, ne pourra pas séduire, et encore moins vaincre Samson, malgré ses flatteries, ses tourterelles enflammées, ses tourterelles insinuées le soir dans les restaurants du quartier St-Pierre. Donc, IL PARAÎT que les apparences ne sont pas belles pour la clique dont M. Taschereau est maintenant l'unique bâton d'appui.

La Cour du Banc du Roi, siégeant en Appel, est présidée ce matin par l'hon. juge en chef Laforce, et les honorables juges Blanchet, Lacombe, et Lavergne. Un grand nombre d'avocats sont présents, et nous avons remarqué M. Casgrain, Pelletier, Mailhot, Martel, Dorion, Tourigny, Tessier, Cannon et Larivière.

La première cause entendue est celle de Lefrançois et Morel, de Québec. M. L. P. Pelletier pour l'appelant et C. E. Dorion pour l'intimé.

La seconde cause de Filteau vs Sa Majesté le Roi, d'Arthabaska, procède actuellement, MM. Mailhot, pour l'appelant et Perreault pour l'intimé.

Déclaration de société. — Joseph et Eugène Robitaille; Joseph Robitaille et Eugène Robitaille, tous deux mineurs, de l'ancienne Lorette, déclarant avoir formé une société commerciale sous le nom et raison ci-dessus, pour faire le commerce de grains et d'exploiter des moulins à moulin des grains et les farines. Tous deux sont mariés sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage.

Brefs amis du bureau du Protocole de la Cour Supérieure; Joseph Savard vs Cien Pa, de Québec, et dame Elzéar Fiset, T. S.; \$129.16, saisie-arrest avant jugement en mains, tierces.

Narcisse Philadelphie Gosselin vs Benjamin Martineau, T. S.; \$480.65, dette.

Henri Bilodeau vs Dame Eugénie Labelle, Montréal, The Quebec Bank, la Caisse d'Economie, The Molson's Bank, la Banque d'Hocheville, et l'hon. Etienne Théodore Paquet, T. S.; \$5,000.00, saisie conservatoire.

Ernest Chénard vs Joseph N. Turgeon, Lévis, \$150.00, sur chèques.

EN COMITE

Le comité des chemins de fer s'est réuni, ce matin, pour étudier la loi "constituant en corporation la Québec Northern Railway Company".

Étaient présents les hon. MM. McCorrill, Kaine, M. Caron (Matane), Perreault, Côté, Delage, Mousseau, Lacombe, Lafontaine (Berthier), Blanchard, Bissonnette (Montcalm), Bernard, Charrier, Tallier, Gosselin, Pilon. M. Gillies est au fauteuil.

Il s'agit de la construction d'un chemin de fer dont le départ serait les environs du lac Obaska, sur la rivière Bell et qui aboutirait au lac Abitibi. Il tomberait sur la ligne projetée du G. T. P. C'est, paraît-il, pour faire communiquer une région minière avec le Transcontinental. Ce chemin de fer aurait cent à cent-vingt milles de longueur.

Le comité force la compagnie à faire au moins dix milles de voies ferrées dans les cinq premières années.

Le président de cette compagnie M. G. W. Mitchell, était présent au comité des chemins de fer. La compagnie est représentée par Mmes Lachance et Apperly avocats.

Le comité a adopté la loi avec l'amendement ci-haut nommé.

BARTH RONDEAU, prés.

2 fév. 8 fs.

Au Palais de Justice

Jugements prononcés par M. le protonotaire Malouin:

Légaré et al vs l'acqué; jugement contre le défendeur pour \$20.55 avec intérêt au 12 septembre dernier, et les dépens d'action telle qu'intentée. Action basée sur compte, pour effets vendus et livrés.

Lavalley vs Leclerc; jugement en faveur du demandeur pour \$196.40, avec intérêt et dépens, conformément à la confession de jugement du défendeur et aux conclusions de l'action. Action pour loyer et dommages, accompagnée de saisie-gagerie.

Jacques vs Bertrand, et Roy, T. S.; jugement en faveur du demandeur, conformément à la déclaration du tiers-saisi, pour \$89.00, que ce dernier est ordonné à lui payer à l'acqué du défendeur pour autant, avec dépens de saisie-arrest contre le dit défendeur.

Déclaration de société. — Siméon Bernard, notaire, résidant et pratiquant à St-Louis de Lotbinière, certifie que le révérend messire Louis Laurent Paradis, prêtre curé; Dame Alice Lemay, veuve de Thomas Larivière, dame Virginie Bélanger, veuve de Louis Bernard; et MM. Philippe Bélanger, ancien pilote, Édouard E. Noël, cultivateur, Côme Houde, cultivateur, Arcadien Paris, marchand, et plusieurs autres, tous de la paroisse de St-Louis de Lotbinière, ont signé devant lui un acte de société, dans le but de construire un aqueduc au premier rang de la dite paroisse, pour leur propre utilité d'abord, et aussi dans le but de fournir l'eau à ceux qui seront sur le parcours du dit aqueduc, quoique n'étant pas propriétaires. Le siège principal des affaires est à Lotbinière, la dite société ayant été formée le 10 avril 1905, sous les noms et raisons de "La Compagnie d'Aqueduc du village de Lotbinière".

Jugements prononcés par l'hon. juge Langlois:

Beauchamp vs Plamondon, et Plamondon opposant, afin d'annuler; motion du demandeur pour détails sur opposition, accordée.

Légaré et al vs la branche; motion des demandeurs pour particularités, rejetée avec dépens.

Pelletier vs Beattie; motion dilatoire du défendeur, accordée; frais réservés.

Dans la faillite de Antoine Gagneau, du Pont Rouge, marchand, insolvable; l'hon. juge Sir C. A. P. Pelletier a nommé ce matin, M. Vital Elzéar Paradis, comptable de Québec, curateur, et MM. Rodolphe Audet, marchand, et Olivier Édouard Gaudreau, marchand, tous deux de Québec, inspecteurs, à la cession de biens en cette affaire.

L'hon. juge Langlois préside la Cour d'Arthabaska; l'hon. juge Laforce la Cour d'Enquêtes et Mérites, et l'hon. juge en chef Roussier, à la Cour de Circuit.

La Cour du Banc du Roi, siégeant en Appel, est présidée ce matin par l'hon. juge en chef Laforce, et les honorables juges Blanchet, Lacombe, et Lavergne. Un grand nombre d'avocats sont présents, et nous avons remarqué M. Casgrain, Pelletier, Mailhot, Martel, Dorion, Tourigny, Tessier, Cannon et Larivière.

La première cause entendue est celle de Lefrançois et Morel, de Québec. M. L. P. Pelletier pour l'appelant et C. E. Dorion pour l'intimé.

La seconde cause de Filteau vs Sa Majesté le Roi, d'Arthabaska, procède actuellement, MM. Mailhot, pour l'appelant et Perreault pour l'intimé.

Déclaration de société. — Joseph et Eugène Robitaille; Joseph Robitaille et Eugène Robitaille, tous deux mineurs, de l'ancienne Lorette, déclarant avoir formé une société commerciale sous le nom et raison ci-dessus, pour faire le commerce de grains et d'exploiter des moulins à moulin des grains et les farines. Tous deux sont mariés sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage.

Brefs amis du bureau du Protocole de la Cour Supérieure; Joseph Savard vs Cien Pa, de Québec, et dame Elzéar Fiset, T. S.; \$129.16, saisie-arrest avant jugement en mains, tierces.

Narcisse Philadelphie Gosselin vs Benjamin Martineau, T. S.; \$480.65, dette.

Henri Bilodeau vs Dame Eugénie Labelle, Montréal, The Quebec Bank, la Caisse d'Economie, The Molson's Bank, la Banque d'Hocheville, et l'hon. Etienne Théodore Paquet, T. S.; \$5,000.00, saisie conservatoire.

Ernest Chénard vs Joseph N. Turgeon, Lévis, \$150.00, sur chèques.

AVIS

Aux membres de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec.

L'assemblée mensuelle aura lieu, lundi, le 5 février. A cette assemblée, aura lieu l'élection des officiers pour l'année courante.

La contribution payable ce soir-là ne sera que de 25 cts.

BARTH RONDEAU, prés.

2 fév. 8 fs.

Au Comités des Bills Privés

Ce comité s'est réuni pour considérer les deux bills "Loi constituant en corporation la compagnie T. P. Pelletier" et la loi constituant en corporation les Soeurs de Saint-François d'Assise."

Étaient présents: l'hon. M. Turgeon, MM. Taschereau, Cardin, Tellier, Morin, Mousseau, Gosselin, Godbout, Lemay, Gird, Bissonnette (Montcalm), Bissonnette (Stanstead), Fiset, Pelletier, Daigneault, McKenzie.

M. Taschereau occupe le fauteuil. Les deux lois soumises sont adoptées avec de légères modifications.

Le comité s'ajourne alors à la semaine prochaine.

Affaires Municipales

Séance du comité des finances — Le maire explique les finances municipales — Augmentation de la dette, valeur de la propriété et mode d'évaluation

Il y a eu, hier soir, à l'Hôtel de Ville, une séance du comité des finances, sous la présidence de M. l'échevin Fortier.

Étaient présents: Son Honneur le maire et MM. Vincent, Cantin, Samson, Drouin, Savard, Hackett, Taschereau (membres du comité), Duquet, Barry, Gauthier, Picard, Cummings, Donohue et Griffin.

Une lettre de Mlle Joséphine Lord demandant la position d'assistante bibliothécaire à l'institut, à \$25 par mois, — Adopté.

Une lettre de l'union des cochers de Québec soumettant au comité leur règlement et demandant de le mettre en force. Renvoyé au comité des règlements.

Une lettre de Mme Louise Drolet, épouse de M. Drolet, ex-contre-maître au département de l'aqueduc, demandant les trois mois de salaire que la cité accorde d'habitude à ses serviteurs qui meurent à son emploi. — Accordé.

Une lettre du professeur Roy, demandant l'usage d'une salle pour y donner des leçons gratuites. — Sous considération.

Le comité, après explications, recommande de payer au docteur Verge un compte de cent et quelques dollars pour soins médicaux donnés aux hommes de la police municipale et de la brigade du feu, dans le cours de l'été dernier.

M. le maire Tanguay a ensuite donné des explications très détaillées sur l'état des finances municipales.

Le premier magistrat de la ville a répondu aux critiques des journaux, au sujet de la valeur de la propriété, de l'augmentation de la dette de \$2,000,000 la cité a moins payé d'intérêt en 1904-05 qu'en 1893-94.

Le maire a déclaré que la valeur totale de la propriété au lieu d'avoir diminué de \$3,000,000 a augmenté en proportion.

M. Tanguay a aussi donné des explications sur le mode d'évaluation qui a été changé en 1894 et a déclaré que la cité tout en dépensant cette année plus que ses appropriations, allait rester avec un surplus de près ou plus de \$10,000.

M. Samson remercia le maire pour ces explications et demanda à Son Honneur de faire imprimer ce rapport financier si détaillé afin de pouvoir l'étudier et le comparer avec les autres chiffres donnés jusqu'à ce jour.

M. Samson a dit que la propriété n'était pas taxée à sa valeur et a demandé une révision de taxation.

Plusieurs échevins ont aussi pris la parole et se sont déclarés satisfaits des explications de M. le maire que nous publions dans quelques jours.

NOTES PERSONNELLES

L'hon. T. C. Casgrain, est au Château.

M. Henri Laurier, protonotaire d'Arthabaska, est au Château.

M. A. A. Galipeault, Québec, est de retour du lac St-Joseph.

M. E. Talbot, de la Rivière du Loup, est au St-Louis.

Madame Eugène Taché recevra ce soir la brillante jeunesse de cette ville. Il y aura sauterie.

Les avocats F. S. Tourigny, C. R. Trois-Rivières; J. E. Perreault, et A. Mailhot, d'Arthabaska, sont au Château.

MM. R. Vaux, C. Perreault, de Montréal; H. Toussaint, Chicoutimi, sont au King Edward.

MM. Chs Hayes, Toronto; N. Bell, New-Jersey, sont au King Edward.

Le capit. Alfred Couillard, de Montmagny, est en ville pour quelques jours.

M. le magistrat Simard et Mme Simard sont en ville; ils logent au Neptune Inn.

M. Simard partira demain, sur le "Montcalm", pour les Sept-Îles.

M. A. E. Cater, représentant de la maison Caron Frères, de Montréal, et M. J. O. Massicotte, bijoutier, de cette ville, ont pris le souper au Château. Hier soir.

M. Philéas Cloutier, riche négociant d'Anaconda, Montana, est décédé le 1er février dernier, à l'âge de 54 ans.

Commerce et finances

LA BOURSE

(Par fil privé de A.R. McDonald & Co.)

New-York, 2 fév. — La confiance revient et le scepticisme des spéculateurs a diminué. Les valeurs ont conséquemment subi une bonne hausse ce matin. On s'attend à ce que la plupart des spéculateurs prennent occasion de cette hausse pour réaliser.

L'intérêt va se concentrer sur les valeurs de Hill et les aciers, tandis que le Reading et le Copper vont conserver leur position éminente.

Ce matin, on a montré beaucoup d'intérêt à A. C. P.

Les ventes ont été considérables et l'on rapporte que J. H. Amory a acheté 75,000 parts d'A. C. P., et Flower & Co., 40,000 parts.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par M. A. R. McDonald & Co., courtiers, bâtisse de la Banque Hochelaga.

Emis à 12.30 p. m.

VALEURS	100	250	500	1000
American Smelters.....	167 1/2	169 1/2	171 1/2	173 1/2
Amalgamated Copper.....	116 1/2	118 1/2	120 1/2	122 1/2
Atchafalpa.....	84 1/2	86 1/2	88 1/2	90 1/2
Canadian Pacific.....	45 1/2	47 1/2	49 1/2	51 1/2
Canadian Northern.....	75 1/2	77 1/2	79 1/2	81 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 100	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 200	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 300	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 400	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 500	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 600	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 700	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 800	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 900	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1000	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1100	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1200	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1300	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1400	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1500	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1600	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1700	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1800	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 1900	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2
Canadian Ry. & Pwr. Co. p. d. 2000	104 1/2	106 1/2	108 1/2	110 1/2

BOURSE DE MONTREAL

Rapport fourni par M. M. Neuvillle Belieu & Co., 93, rue St-Pierre, Québec.

Emis à 12.30 p. m.

Canadian Pacific	174 1/2
Minneapolis & St-Paul Ry.	215
Montreal Street Ry., ex div.	225
Toronto Street Ry.	118
Pittsburgh Ry., ex div.	118
Petroit United, ex div.	255
Halifax Tramway Coy.	100
St-John Ry Coy.	85
Winnipeg Ry Coy.	210
London Ry Coy.	120
Havana Electric Coy.	85
do, Pref.	85
San Paulo Ry Coy.	79
Richelieu	93
Montreal L. H. & F. Coy.	79
Montreal Iron & Steel	89
Domination Iron & Steel, preferred	79
Domination Coal	81
do, preferred	81
Montreal Steel Works	114
do, pref.	114
Nova Scotia Steel	116
Montreal Telegraph Coy, ex div.	107
Bell Telephone Coy.	107
Ogitive Milling Coy.	61 1/2
Ogitive Milling Coy, preferred	61 1/2
Machine Companies	101
do, Pref.	101
Lake of the Woods Coy.	91
Laurentides Pulp Coy.	113 1/2
do, Pref.	113 1/2
Montreal Cotton	107
Domination Textile Coy.	107
Duluth SS. & Atlantic Ry.	107
do, Pref.	107

VOUS N'AVEZ PAS TOUT VU TANT S'EN FAUT

Notre Grande vente de cette année est certainement la plus complète et la plus importante en réduction qui ne s'est jamais faite. Mais une Nouvelle Révision de tous nos bons marchés a donné lieu à une Nouvelle Descente de Prix. Au plus bas degré de l'échelle.

Impossible de se tromper, Nos Trois Magasins ont été mis à contribution pour vous procurer cette nouvelle aubaine et elle en vaut la peine. Si le prologue a été beau, la suite est peut-être encore mieux. Notre clientèle, que nous remercions de son encouragement, comprendra qu'avec des prix aussi bas, il nous est impossible de faire cette vente autrement que pour argent comptant. Nous n'avons strictement qu'un seul prix marqué en chiffres ordinaires.

Venez les premiers,
Venez avec confiance

Myrand & Pouliot
RUE ST-JOSEPH

AUDITORIUM LUNDI SOIR, 5 Février MARTEAU

Billets et Plan des sièges au bureau de l'Auditorium

Prix des billets : 50, 75, \$1.00, \$1.50 et \$2.00

Portes ouvertes à 7½ hrs; lever du rideau à 8¼ heures précises.

HOCKEY CHAMPIONNAT SENIOR VICTORIA VS QUEBEC (DE MONTREAL) PATINOIR QUEBEC Samedi, 3 FEVRIER A 8.30 HEURES P. M. Admission : 25 cts; sièges réservés, 35, 50, 75 cts et \$1.00 Le plan des sièges est au patinoir Québec. DEFENSE STRICTE DE FUMER.

GRANDE EXCURSION A MONTREAL

PAR LE
PACIFIQUE CANADIEN
ORGANISÉE PAR LE
CLUB HOCKEY "MASCOTTE"

SAMEDI, 17 FEV. 1906
DEPART A 1.30 P. M.
PRIX DE PASSAGE
\$3.35, Enfants \$1.70

Billets bons au retour jusqu'à Mardi le 20 février 1906.
Billets vendus à la gare par les membres du club. 273 36a-n sem no

AVIS IMPORTANT
Est donné à toutes les personnes désirant avoir un bon portrait, d'aller chez A. R. Roy, photographe, afin de pouvoir profiter des grandes réductions faites durant le temps du carnaval.

201, rue St-Joseph,
36, Côte du Passage, Lévis.

Question :
—Que signifie cette expression : pêcher en eau trouble ?
—Pêcher dans le Yamaska.

**Avez-vous jamais essayé le
BAUME RHUMAL**
Pour votre toux ou votre rhume ? Il le guérira facilement.
PRIX 25 CENTS

LE BANQUET

Des Ingénieurs de Marine

Une belle fête à Bienville

Discours éloquentes, musiques, etc.



M. ETIENNE DUSSAULT,
Président du banquet.

La dernière journée de la convention des membres de l'Association des Ingénieurs de Marine a été des plus employées.

Après le voyage agréable sur le fleuve, à bord du "Montcalm", il y avait, hier soir, grand banquet de 150 convives, donné dans la salle de M. Charles Moisan, à Bienville.

La salle était décorée artistiquement avec les drapeaux de toutes les nations et au fond, se voyaient les lettres "N. A. of M. E.", en lumière électrique.

A la table d'honneur l'on remarquait M. Et. Dussault, président, l'hon. M. J. C. Kaine, Aug. Carrier, M. P. C. Blouin, M. P. F. le maire d'Anger, de Lévis, J. E. Henning, grand président, J. Morrison, grand secrétaire, Oct. Brochu, maire de Bienville, J. E. Mercier, Paul Lamoignon, Alf. Roy, conseiller, etc.

L'orchestre Carbonneau fournissait la musique et l'on eut le plus grand ne tarit pas un seul instant. La partie substantielle n'avait pas été négligée et le menu succulent suivant s'offrait aux convives qui y firent beaucoup d'honneur :

MENU
Hors d'œuvre
Celeri en branches olives—A la reine
Potage
Consommée Lévisien
Poisson
Filets de soles aux fines herbes
Pommes Chateau
Entrées
Mignons de boeufs piqués
Sauce Henning
Petits pois français
Rôti
Dindonneaux—Sauce Unioniste
Pommes de terre à la crème
Gibier
Venaïson à la chasseur—Sauce Morrison
Salade de laitue
Entremets
Céleri au vin, Gâteaux, Fruits.
Croque en bouche,
Crème glacée, café, cigares.

Vers les 10 heures, M. le président du banquet ouvrit l'ordre des toasts : ce fut au milieu de l'enthousiasme général qu'il proposa celui "Au Roi", auquel M. J. E. Mercier fut prié de répondre après le chant de l'hymne national.

On but ensuite "Au maître et au conseil de Lévis", réponse par M. C. S. Auger.

La suivante au programme fut celle "Au gouvernement fédéral", et le président ne crut devoir mieux faire que d'appeler M. Aug. Carrier, député de Lévis, à y répondre. Il va sans dire que le jeune député fut à la hauteur de la position et ce fut surtout lorsqu'il répéta ses discours en langue anglaise avec une pureté de diction remarquable que M. Carrier sut intéresser au plus haut point ses auditeurs de la province d'Ontario en leur parlant marine et mécanique avec le talent d'un expert dans ces arts si utiles aujourd'hui. M. Carrier termina en remerciant l'absence de M. J. U. Gregory, chef du département de la marine, à Québec, et en faisant un bel éloge de la classe laborieuse des ingénieurs de marine du conseil No 8 de Lévis, à laquelle il s'intéresse grandement.

On but ensuite au grand président et aux officiers des légendes "de Marine", toast qui procura l'avantage d'entendre un éloquent "speech" de la part de M. J. E. Henning. M. le grand secrétaire, M. Nil J. Morrison fut aussi appelé et prononça un discours des plus pratiques.

Au toast "Au gouvernement provincial", l'hon. J. C. Kaine, le nouveau ministre sans portefeuille dans le cabinet Gouin, fut tout désigné et les applaudissements qui l'avaient accueilli à son entrée dans la salle, eurent un nouvel écho. M. Kaine prononça un éloquent discours et fut acclamé.

M. Olap, Blouin, député de Lévis, à la Législature, fut l'orateur suivant. Comme son collègue à Ottawa l'orateur sut vivement intéresser son auditoire et recueillir sa large part d'applaudissements bien mérités. Le discours de M. Blouin fera époque.

M. J. M. Arnold, député de Toronto, répondit ensuite au toast "Les députés au Grand Conseil". M. L. P. Boissinot fut appelé à répondre à la sainte bien pensée : "Les hommes qui ont construit les machines que nous mettons en opération."

On ne pouvait faire meilleur choix. M. Boissinot étant un ingénieur-mécanicien de première marque et qui a prouvé que s'il connaissait tous les secrets de la machine, il savait aussi manier la "corde."

On ne pouvait faire meilleur choix. M. Boissinot étant un ingénieur-mécanicien de première marque et qui a prouvé que s'il connaissait tous les secrets de la machine, il savait aussi manier la "corde."

On ne pouvait faire meilleur choix. M. Boissinot étant un ingénieur-mécanicien de première marque et qui a prouvé que s'il connaissait tous les secrets de la machine, il savait aussi manier la "corde."

On ne pouvait faire meilleur choix. M. Boissinot étant un ingénieur-mécanicien de première marque et qui a prouvé que s'il connaissait tous les secrets de la machine, il savait aussi manier la "corde."

oroire".
La presse était représentée au banquet par M. J. E. Morissette, du "Quotidien" et Ed. Aubé du "Soleil". Cette soirée ne fut pas oubliée par le président du banquet.
Bref, sur proposition de M. Boissinot, on but au président, et M. Dussault y répondit avec succès.
Ce banquet, ainsi qu'en le voit, a été le digne couronnement de la grande et première convention des ingénieurs de marine.

Le comité d'organisation était composé comme suit :
Joseph Cantin, Elzéar Lacroix, Louis Ouellet, Désiré Marotte, Eugène Bélanger, Rosario Casey, Adolphe Lapointe, Joseph Convey.

Le service du banquet a été fourni par M. F. X. Guérin, propriétaire de l'hôtel Bellevue, et était excellent sous tous les rapports.

M. Chs Moisan, propriétaire de la vaste salle du banquet n'a rien négligé pour satisfaire tous les convives.

La salle où s'est tenue la convention était au second étage de l'hôtel Victoria. Sur la table principale on remarquait un buste de feu l'hon. Raymond Préfontaine, et sur la muraille le portrait de l'ex-ministre de la marine et des pêcheries, tout enroulé.

Les organisateurs du banquet avaient retenu le service d'un bateau traversier spécial pour Québec, à 2 heures ce matin.

De l'aveu de tous, M. Etienne Dussault, qui a été honoré du titre de membre honoraire de l'Association Nationale des ingénieurs de marine, a fait les honneurs de la présidence du banquet avec tact et bonheur. M. Dussault est toujours le "right man in the right place", dans les grandes circonstances.

Dans tous leurs discours, les députés d'Ontario se sont accordés à dire que c'était la première fois qu'ils étaient venus à Québec, seulement durant les conventions. Bonne note pour Lévis et Québec.

Le travail de placer les convives sans qu'il y ait de trouble n'était pas une mince affaire et messieurs J. Cantin et Alf. Lavoie s'en sont acquittés à la satisfaction de tous.



SALON D'ESSAYAGE
Mlle A. MERCIER
271½ et 271¾, rue St-Joseph, Québec.

Spécialité de corsets sur mesure. Vient d'adopter le corset P. & L. de la French Lady Corset Mfg Co. comme étant le corset à la mode et qui par sa coupe donne tout le confort que les dames puissent désirer. Les baleines qui sont en aluminium garantissent ce dernier de toute souillure.

Demandez le corset portant la marque P. & L.
2-5fév.

Les dernières limites
Du bon marché

La plus belle collection de marchandises et la plus considérable exposition des bas prix, voilà ce que nous voulons faire pour quelques jours.

Pas de phrases, voici quelques chiffres :
Gants Kid, valant 80c. et \$1.00 pour 24c.
Sole tafteta, valant 80c. pour 22c.
Matinées satin, valant 75c. et \$1.00 pour 49c.
Matinées soie ou flanelle, valant \$3.70 et \$5.00 pour \$2.19.
Molair noir, valant 40c. pour 15c.
1 lot de merveilleuses, 50 p. c. de réduction.

Broderies, Broderies ! 50 p. c. de réduction, etc., etc.

Mercredi !! et Jeudi !!
seront les deux grandes journées pour disposer de tous les coupons. Le prix ne sera pas une question.

Ils prennent de la place—Il faut qu'ils partent
Les quelques prix mentionnés ici ne sont qu'un faible aperçu de ce que nous voulons vous offrir et cette nouvelle réduction devra nous apporter une grande foule d'acheteurs, car les avantages sont innombrables.

STRICTEMENT UN SEUL PRIX marqué en chiffres.
MYRAND & POULIOT.

DE TABAC
ROSE
NE COUTE QUE 5c

J. H. Morissette

Electricien et entrepreneur

de travaux électriques

217 RUE ST-JEAN - QUEBEC

Toutes réparations faites sous le plus prompt délai
Téléphone 1726

Fournitures pour lumière électrique, installations de moteurs, dynamos, cloches électriques et téléphones. 273 n o

A. LEOPRED.
(GRADUÉ DU MOILL)
Ingénieur et Artiste
AQUEDUCS ; une spécialité
39, rue St-Jean, Bâtisse d'assurance "Metropolitain"

Avis public
La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de Montmagny ayant obtenu de la Législature de Québec, dans son acte de incorporation, le droit de verser des fonds en capitalisations au montant de cent mille piastres divisés en actions de cent piastres chacune, les dites actions sont actuellement offertes au public par souscription, à raison de cent piastres par action, sous les règles et règlements de la Compagnie.

Les directeurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser une offre de souscription, soit en partie ou pour le tout.
Des livres pour souscription sont actuellement déposés chez les sous-signes.

P. T. LÉGARÉ,
Président,
273 rue St-Jean, Québec
St-Léon, Bellechasse.

EPHREM AUDET
309, CARRIÈRE
Rue Commerciale, Lévis
GEO. DEMERS,
Secrétaire,
St-Henri Station, Lévis

AVIS
La Compagnie de chemin de fer de Québec au lac Huron demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, des amendements à son acte d'incorporation pour, entre autres fins, les suivants : prolonger le délai pour le commencement de la construction de la ligne de chemin de fer, pour être revêtue de certains pouvoirs en rapport avec la production de l'électricité pour les fins de traction, de force motrice, d'éclairage et de chauffage et aussi à construire les lignes d'approvisionnement suivantes :

1) Un pont sur sa ligne-mère, dans les environs du St-Maurice, jusqu'à Berthierville.

2) De sa ligne-mère en allant vers l'est, le long de la rivière Matawin, jusqu'au confluent de cette rivière avec le St-Maurice.

3) De sa ligne-mère, en allant au nord, le long de la rivière du Loup jusqu'au St-Maurice, pour la se raccorder au Transcontinental National ; les environs de la rivière Gatineau, jusqu'au lac Obisk.

4) L'endroit le plus propice sur sa ligne-mère, à l'ouest du lac Nipissing, jusqu'à Saboury.

Québec, 20 janvier 1906.
J. C. LANGELETT,
Sec. Cie du C. F. Q. & L. H.

RELIEURE ET RECLAC
JEREMIE RICHARD
RELIEUR-RECLAC
105, Côte de la Montagne, QUEBEC

LANE & CANTIN
AVOCATS
81 RUE ST-PIERRE, Québec
Bâtisse de la Québec Fire Insurance Co.
Chambres 24, 25, 26, 2e étage
Porte voisine de la Banque des Marchands

M. J. A. Lane tiendra son bureau du soir au No 202 rue St-François.
M. P. Cantin tiendra son bureau du soir à St-Romuald, 10jan 3ms

AGENTS D'ASSURANCES
Equitable Life Assurance Society
J. EUG. LACHANCE
Représentant
Bureau : 131 ST-PIERRE
Téléphone 1701

AUTRES PROFESSIONS
JOS. P. OUELLET
Architecte et évaluateur
68, rue St-Jean - QUEBEC
Bloc de l'Assurance Métropolitaine
Bell Téléphone 2335

RENE P. LEMAY
ARCHITECTE
19-19½, RUE D'AIGUILLON,
QUEBEC

J. G. BRUNEAU
Gérant du district de Québec pour
"CONFEDERATION LIFE"
Edifice de la Banque d'Hochelega
QUEBEC.
Tél. 1650.
On demande des bons agents.

Alphonse Bernier
AVOCAT C. R.
111 COTE LAMONTAGNE
Chambre No. 13—Tél

MASSUE FORTIER
Chirurgien-Dentiste
Gradué des Collèges dentaires 9
Montréal et de Philadelphie.
STE-MARIE de la BEAUCHE

Dr J. E. BARRAS
DENTISTE
7½, COTE DU PASSAGE
LÉVIS
Téléphone 173 7oct-1an

Dr S. GAUDREAU
DENTISTE
183, RUE ST-JOSEPH
St-Roch
Téléphone 2030

Docteur R. MAYRAND
Elève de l'Institut Pasteur de Paris
Professeur à l'Université Laval
Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu.
Consultations : de 10 h. à midi ; de 1 h. à 4 h. et de 7 à 8 h. p. m.
No. 33, RUE ST-JEAN

Dr J. REID
DENTISTE
207, RUE DES FOSSES
VIS-A-VIS Z. PAQUET
Heures du bureau : de 9 hrs à 5 hrs

Dr ARTHUR LANGLOIS
CHIRURGIEN-DENTISTE,
7, rue St-Jean. Tél. 1151
Chargé du dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

Dr E. A. LEBEL,
Ex-interne de l'Hôpital Péan
Paris France.
MALADIES GENERALES.
Spécialement, Maladies des voies urinaires. Accouchements.
152, RUE DES FOSSES,
Tél. 3525

Dr Z. VEZINA
SPECIALISTE
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies des Yeux, Nez, Gorge et oreilles.
Avec choix de lunettes.
Bureau : St-Joseph, Beauce

CARTES D'AFFAIRES

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE
189 RUE ST-PIERRE,
Tél. 944.

AI GENT A PRETER
Par grossier ou petites sommes. A la ville et à la campagne, sur hypothèques ou autres garanties. Facilités spéciales pour les Fabriques et corporations municipales.
Lévis in

ALPHONSE HUARD
NOTAIRE
Commissaire et liquidateur de faillites
343, RUE ST-JOSEPH
Téléphone 2113
Résidence : 387 Richardson

J. A. FAUCHER,
NOTAIRE
187, RUE ST-JOSEPH
(Banque de Québec)
Argent à prêter, sur hypothèques, débiteurs municipaux et industriels, billets et autres valeurs. Agents d'immeubles et administration de succession.
TELEPHONE 2441

H. THEOP. PAGEOT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurances
Bureau : 111 Côte de la Montagne, Tél. 1770. Résidence : Ancienne Lorette, Tél. Longue Distance.

ARTHUR E. SIMARD, L.L.L.
NOTAIRE
RUE DU SOIR 1244, rue St-Joseph
Tél. 2128
Argent à prêter sur hypothèque
Résidence : 41 rue Hébert.

MEDECINS
DR JULES PARADIS
DENTISTE
87 RUE DE L'EGLISE, COIN DE LA RUE ST-JOSEPH

Dr N. A. DUSSAULT
Professeur à l'Université Laval
Et médecin à l'Hôtel Dieu
SPÉCIALITÉ : Maladies des yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
Heures de consultations de midi à 4 hrs
Bureau : 28 rue STE-URSULE

DOCTEUR
Lorenzo J. Montreuil
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris et Berlin
SPÉCIALITÉ : Maladies des yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
No 9½ RUE ST-JEAN
Heures consultations : A. M. 10 à 12 h. P. M. 1 à 4, et 7 à 8 h. 8f 3m
TELEPHONE 1539

Dr EUGENE DORVAL
DENTISTE
SUCCESSION DU Dr POURTIER,
37, RUE ST-JEAN,
Vis-à-vis la Côte du Palais

Dr W. LACROIX
MEDECIN ET CHIRURGIEN
MALADIES GENERALES
Spécialement : ACCOUCHEMENTS
147, RUE DORCHESTER
Tél. No. 2271.

Dr D. E. BARRAS
DENTISTE
7½, COTE DU PASSAGE
LÉVIS
Téléphone 173 7oct-1an

Dr S. GAUDREAU
DENTISTE
183, RUE ST-JOSEPH
St-Roch
Téléphone 2030

Docteur R. MAYRAND
Elève de l'Institut Pasteur de Paris
Professeur à l'Université Laval
Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu.
Consultations : de 10 h. à midi ; de 1 h. à 4 h. et de 7 à 8 h. p. m.
No. 33, RUE ST-JEAN

Dr J. REID
DENTISTE
207, RUE DES FOSSES
VIS-A-VIS Z. PAQUET
Heures du bureau : de 9 hrs à 5 hrs

Dr ARTHUR LANGLOIS
CHIRURGIEN-DENTISTE,
7, rue St-Jean. Tél. 1151
Chargé du dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

Dr E. A. LEBEL,
Ex-interne de l'Hôpital Péan
Paris France.
MALADIES GENERALES.
Spécialement, Maladies des voies urinaires. Accouchements.
152, RUE DES FOSSES,
Tél. 3525

Dr Z. VEZINA
SPECIALISTE
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies des Yeux, Nez, Gorge et oreilles.
Avec choix de lunettes.
Bureau : St-Joseph, Beauce

MASSUE FORTIER
Chirurgien-Dentiste
Gradué des Collèges dentaires 9
Montréal et de Philadelphie.
STE-MARIE de la BEAUCHE

Dr J. E. BARRAS
DENTISTE
7½, COTE DU PASSAGE
LÉVIS
Téléphone 173 7oct-1an

Dr S. GAUDREAU
DENTISTE
183, RUE ST-JOSEPH
St-Roch
Téléphone 2030

Docteur R. MAYRAND
Elève de l'Institut Pasteur de Paris
Professeur à l'Université Laval
Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu.
Consultations : de 10 h. à midi ; de 1 h. à 4 h. et de 7 à 8 h. p. m.
No. 33, RUE ST-JEAN

Dr J. REID
DENTISTE
207, RUE DES FOSSES
VIS-A-VIS Z. PAQUET
Heures du bureau : de 9 hrs à 5 hrs

Dr ARTHUR LANGLOIS
CHIRURGIEN-DENTISTE,
7, rue St-Jean. Tél. 1151
Chargé du dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

Dr E. A. LEBEL,
Ex-interne de l'Hôpital Péan
Paris France.
MALADIES GENERALES.
Spécialement, Maladies des voies urinaires. Accouchements.
152, RUE DES FOSSES,
Tél. 3525

Dr Z. VEZINA
SPECIALISTE
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies des Yeux, Nez, Gorge et oreilles.
Avec choix de lunettes.
Bureau : St-Joseph, Beauce

MASSUE FORTIER
Chirurgien-Dentiste
Gradué des Collèges dentaires 9
Montréal et de Philadelphie.
STE-MARIE de la BEAUCHE

Dr J. E. BARRAS
DENTISTE
7½, COTE DU PASSAGE
LÉVIS
Téléphone 173 7oct-1an

Dr S. GAUDREAU
DENTISTE
183, RUE ST-JOSEPH
St-Roch
Téléphone 2030

Docteur R. MAYRAND
Elève de l'Institut Pasteur de Paris
Professeur à l'Université Laval
Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu.
Consultations : de 10 h. à midi ; de 1 h. à 4 h. et de 7 à 8 h. p. m.
No. 33, RUE ST-JEAN

Dr J. REID
DENTISTE
207, RUE DES FOSSES
VIS-A-VIS Z. PAQUET
Heures du bureau : de 9 hrs à 5 hrs

Dr ARTHUR LANGLOIS
CHIRURGIEN-DENTISTE,
7, rue St-Jean. Tél. 1151
Chargé du dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

AVOCATS

LACHANCE & AHERN
AVOCATS
111, COTE DE LA MONTAGNE
(tél. 100 Morin)
Bureau du soir, 419, rue St-Jean
Téléphone 1430

L. OMER BEAUBIEN
AVOCAT
111 COTE DE LA MONTAGNE
Chambre No. 5
Téléphone

AIME DION
AVOCAT
46 RUE DALHOUSIE, Tel. 850
(Bureau du soir, de 6 à 8 hrs : 39 rue St-Joseph.)

J.N. FRANCOEUR L.L.L.
AVOCAT
111 COTE LAMONTAGNE
(Bloc Morin)
Téléphone 1475

M. A. LEMIEUX
AVOCAT
Bureau : 181 rue St-Pierre
Tél. 1761
Résidence : 142, St-François. Tél. 2973

Apollinaire Corriveau
AVOCAT
Peoples Bank of Halifax Chambers
125, rue St-Pierre
Bureau du soir et résidence,
632, rue St-Valier

J. E. Prince AB. LL. D.
AVOCAT
60, Côte DE LA MONTAGNE
TELEPHONE 1593

C. N. HAMEL, C. R.
AVOCAT
BÂTISSE DE LA BANQUE NATIONALE
75, RUE ST-PIERRE, QUEBEC
6mai-1ms

LUCIEN PACAUD,
AVOCAT
97, RUE ST-PIERRE,
Téléphone 1454 QUEBEC

CHOQUETTE GALIPEAULT & TASCHEREAU
AVOCATS
107, Côte DE LA MONTAGNE
TELEPHONE 1221
Bureau

Les Juifs et le Vatican

l'encyclique adressée par Pie IX aux
evêques de Pologne et de Russie, ne

cause aucune surprise. Le rapt y déclare odieux à toute nation civilisée, les massacres des Juifs qui ont ensanglanté la Sainte Russie et romment aux catholiques poignants que la loi évangélique condamne ces horreurs, et prône l'amour de tous les hommes, sans distinction de race.

L'inquisition espagnole fut plutôt, un engin du despotisme que une bigoterie, et l'expansion des Juns de certains pays, quand l'Europe centrale et occidentale était presque entièrement catholique, fut due à des rançunes de race et à des instincts de rapines plutôt qu'au fanatisme.

tsisme religieux. Chez les différents peuples plus chrétiens, seule l'Eglise grecque se montre l'ennemie inéplacable des Juifs. On se demande alors comment il se fait qu'il y a presque autant de Juifs dans l'empire russe que dans tout le reste du monde ? C'est que les Juifs suient

du czar sont groupés dans les régions de la Pologne et de la Lithuanie, où la majorité du peuple est chrétienne, et qu'ils s'y réfugièrent autrefois alors que le royaume de Pologne était sous un sceptre catholique.

Singer, rédacteur de l'Encyclopédie Juive, le nombre de Juifs disséminés dans toutes les parties du monde est de 11,118,224. D'après les chiffres officiels russes, il y avait, en 1877, 5,189,401 Juifs dans l'ancien royaume de Pologne. En 1900, l'Autriche-Hongrie en comptait 4,575,000.

triche-Hongrie en comptait 2,016; 277 la plupart habitants de la Galicie; en 1901, l'Allemagne en avait 586,948; en 1899, la Roumanie en avait 269,015; l'Angleterre, 250,000; la Turquie d'Europe, 188,196; la Hollande, 105,988; et la France, 86,885. L'est Etats-Unis ont actuel-

lement une population de 1,500,000, dont la moitié habite New-York. En dehors des Etats-Unis, l'Amérique en compte encore 74,000. Il y en a 20,000 à Montréal. L'Asie et l'Afrique se partagent un égal nombre 740,000 Juifs. Aujourd'hui les Juifs ont droit de vivre partout, excepté

Le Dr Singer dit encore que 4 pour cent des Juifs sont traités par leurs gouvernements respectifs sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, et 30 pour cent vivent de charité. Quoique pauvre, paraît-il,

Le Juif est fier. Ils ne demandent pas l'aumône aux chrétiens et presque partout leurs coreligionnaires riches viennent à leurs secours.

CONCOURS DE TIR

Messieurs, c'est maintenant la

temps de venir pratiquer pour le grand concours de tir à la carabine, qui est commencé le 1er février, au Mechanical Shooting Gallery, 35 rue St-Joseph.

1er prix : Carabine Winchester.
2e prix : Montre en or.
3e prix : Médaille d'argent.


CITE DE QUEBEC
Bureau du Greffier de la Cité.
Elections Municipales pour tous les

Quartiers de la Cité de Québec.
 Québec, 8 janvier 1906.
 AVIS PUBLIC est par le présent
 donné que conformément à l'acte 51-
 52 Vic. ch. 78, tel qu'amendé par
 les statuts subséquents, la nomina-
 tion d'un ou des candidats aux
 charges d'Échevins pour chacun des
 sièges No 1, 2 et 3 dans tous les

quartiers de la Cité, aura lieu LUNDI, le douzième jour de FEVRIER prochain 1906, étant le deuxième lundi du mois, entre MIDI et QUATRE heures de l'après-midi, du dit jour, au bureau du Greffier de la Cité, dans l'Hôtel-de-Ville. Toutes réquisitions pour candidats doivent être par écrit et signées par au

moins six électeurs dûment qualifiés. Les réquisitions devront spécifier, par le numéro du siège, pour que, siège particulier le candidat est mis en nomination.

Les réquisitions devront en outre contenir un consentement écrit à la dite représentation, lequel consentement doit être signé par le candidat.

didat, ou, en son absence par une personne se déclarant autorisée par lui; Aussi être accompagnée d'une déclaration solennelle faite par le candidat ou par une autre personne attestant que le candidat est propriétaire de l'immeuble ou des immeubles; être décrits dans la déclaration solennelle, et que le di-

immeuble ou les dits immeubles valant la somme de deux mille piastres, en susdes rentes, hypothèques ou charges grevant le dit immeuble ou les dits immeubles.

Aussi être accompagnée d'un certificat du trésorier de la Cité constatant que le candidat ne doit rien à la cité pour cotisation, taxes, amendes

vances quelconques, ou pour quelque autre considération que ce soit, et dans le cas ou plus d'un candidat aux dites charges d'échevins pour des sièges 1, 2 et 3 dans chaque quartier serait mis en nomination, alors que la votation aura lieu LUNDI le DIX NEUVIEME jour de FEBRIER.

trier prochain, (1906), étant
violsième lundi du dit mois de
février. depuis NEUF heures
du matin jusqu'à CINQ heures de l'a-
près midi dans chaque quartier où il
y aura plus d'un candidat à la charge
d'échevins pour chacun des dits si-
ges Nos. 1, 2 et 3 et il y aura un bu-
reau de votation pour chaque deux

cents électeurs d'échevins pour le siège No 1, et pour chaque deux cents électeurs d'échevins pour les sièges Nos 2 et 3, celui qui a qualité à voter pour tous les échevins à la fois ne comptant toutefois que pour un électeur.

H. J. B. CHOUINARD.

Greiner de la Cité,

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, 2 février.
PRONOSTICS.—Aujourd'hui et demain, vent de l'Ouest; temps beau et très froid.

Notre journal

"Le Soleil" sera publié à vingt pages, demain.

A demain

Nos lecteurs trouveront demain dans la page de la ferme un article intéressant sur syndicats d'élevage.

Au Parlement

Tous les ministres sont à Québec aujourd'hui.
 Les honorables MM. Gouin, Allard et Weir partiront, ce soir, pour Montréal et reviendront lundi.
 L'honorable M. Allard se rendra dans sa famille à St-François du Lac, samedi après-midi.

Bureau de poste de St-Roch

La question de la construction d'un bureau de poste à St-Roch continue à s'agiter. On suggère même quelques terrains comme sites probables.

Nous pouvons assurer le public de St-Roch que "Le Soleil" et son directeur feront tout en leur pouvoir pour la solution de cette question le plus tôt possible. Saint-Roch devra avoir un édifice digne de cette importante division et de son représentant à Ottawa, sir Wilfrid Laurier.

L'Opposition

"C'est le devoir du chef de l'opposition de critiquer les détails, mais l'opposition porte à présent un complet vert invisible qui le rend très difficile à trouver. C'est probablement pour cette raison que la grande et enthousiaste convention conservatrice de l'année dernière, qui a eu un si monumental résultat, a négligé de fournir une tête à l'opposition locale et à la réduite à l'état d'un rassemblement de coin de rue." (Du "Chronicle", Québec, journal conservateur.)

Rumeurs

Il était rumeur, hier, au Parlement et au Palais de Justice, que l'honorable juge Oumet, de la Cour du Banc du Roi, avait donné sa démission et serait remplacé par l'honorable juge Lavergne qui, de son côté, aurait pour successeur l'honorable M. Archambault. M. Duhamel, député de L'Assomption, devant remplacer M. Archambault.

Ce ne sont là que des rumeurs. Mais si elles devenaient des réalités nous serions heureux de féliciter ces messieurs.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. le juge Oumet est actuellement en congé, mais il a été couramment dans "La Presse" la rumeur de sa démission.

Le "Courrier de Montmagny"

M. Alphonse Caron, propriétaire du "Courrier de Montmagny", qui vient de bien connaître certains gens, et d'avoir la preuve en blanc et en noir qu'il a été odieusement trompé depuis quelques mois surtout, a publié aujourd'hui ce qui suit dans son journal :

NOTRE JOURNAL

Nos lecteurs ont dû remarquer que le nom de M. Armand Lavergne, député, ne paraît plus sur mon journal comme directeur, pas plus que le nom d'un autre directeur, car à compter de ce jour, j'en prends seul le contrôle. Je regrette les difficultés que j'ai eues depuis quelque temps surtout ; difficultés survenues plutôt par malentendus entre amis et entre gens qui d'habitude marchaient la main dans la main ; je sais que les amis les plus importants du comté et d'ailleurs comprennent, comme moi, que cet état de chose ne peut pas durer. Le "Courrier de Montmagny" qui n'est que le successeur de la "Sentinelle", fondée il y a au-delà de 20 ans par M. le sénateur Choquette, doit reprendre la position qu'il a eue dans le passé et continuer à faire les luttes purement et simplement dans l'intérêt du pays et du parti.

Donc, à compter de ce jour, je reprends le contrôle absolu de mon journal, qui redonnera l'organe du parti dans ce district, et le ferme appui des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

ECHOS DE ST-ROCH

A l'angle des rues St-Valier et La-Plante, vers 4 heures, hier, M. Prosper Bédard a été renversé par une voiture.

M. Louis O. Lessard, de Montmagny, est ici pour affaires.

À la suite d'une chute dans un escalier, Mary Ferguson, âgée de 50 ans, s'est infligée de fortes contusions au dos.

Une magnifique glissade a été exécutée près du kiosque, au parc Victoria. Cet amusement est fort en vogue.

Dimanche prochain il y aura courses pour enjeu. Cette innovation est très appréciée des glisseurs de St-Roch et de St-Sauveur.

Un jeune paillard du nom de Tanigay s'est égaré le poignet droit en tombant sur la glace de la rivière St-Charles.

M. et Mme Benjamin Hamel sont partis pour Ottawa. Ils seront de retour jeudi prochain.

Une double alarme sonnée à la boîte 84, appela notre brigade aux Nos. 473-475 rue St-Valier. Le magasin occupé par M. Michael Lynch a été très endommagé.

A ST-MALO

—En sautant pieds joints d'un kangarou, le jeune Arabe Légaré s'est sérieusement lacéré la jambe droite.

—Les amis de M. et Mme Godefroid Bouchard se sont réunis à leur résidence, hier soir, et leur ont offert un magnifique cadeau à l'occasion de leurs noces de ferblanc. Charmante réunion.

—Un superbe chien "St-Bernard" a été si cruellement battu par son maître, un jeune homme, que le pauvre animal est mort.

A SAINT-SAUVEUR

M. J. O. Bussières, qui a été victime d'un accident de voiture dimanche dernier, se rétablit promptement.

Lodger Lapointe a rendu un grand service à une fillette de 9 ans, qui allait être écrasée par une voiture conduite un peu vivement, ce matin sur la rue St-Valier.

M. et Mme Séverin Benier, de Montmagny, sont ici pour quelques jours.

St-Anne de Beaupré

Installation d'officiers

St-Anne de Beaupré, 2. — Vendredi soir dernier avait lieu à St-Anne de Beaupré l'installation des officiers de la Cofr de l'O.I.F. La Cofr, ce soir là, a eu l'honneur de recevoir des visiteurs distingués, le confrère James Ellis, H.V.C.R. et le Dr Harel, D.S.C.R., inspecteur. Presque tous les membres avaient répondu à l'appel. Les officiers qui, à cette séance, furent installés, sont le député chef R. Gelly ; C.R. A. Lemieux ; C.R. J.A. Bélanger ; V. C. R. ; J. Louis Morel, secrétaire archiviste ; F. Pelletier, secrétaire financier ; M. T.D. Feeney ; trésorier, L. Coriveau.

Après l'assemblée, on dressa au milieu de la salle qui était toute décorée de pavillons et de verdure, une table qui fut couverte de rafraîchissements.

Plusieurs saints furent proposés, MM. James Ellis, Dr Harel, Robert Gelly, F. Pelletier, P. Picard, A. Lemieux. Tous s'acquittèrent heureusement de cette tâche improvisée et s'amuserent tant et si bien qu'ils prolongèrent la veillée bien tard dans la nuit.

Le confrère Robert Gelly a été nommé député général du Haut Chef. Nos félicitations.

Le LINIMENT MINARD guérit la diphtérie.

M.H.A. ETERS ELU

Le maire de Montréal
MAJORITE 4,087

Le nouveau conseil

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 2 fév. — Voici le résultat officiel des élections d'hier : Nombre des votes donnés, 28,187. Pour l'échevin Ekers, 16,137. Pour M. W. E. Doran, 12,050. Majorité pour l'échevin Ekers, 4,087.

Voici la liste des échevins élus hier :

Est — L'échevin Levy, réélu, 162 de majorité.
 Centre — L'échevin De Serres, 33 ; L'échevin Mercier, 36.
 St-Jacques — L'échevin Giroux, 267.

St-Laurent — L'échevin Robinson, 14.
 St-Louis — L'échevin Gadbois, 5.
 St-George — L'échevin Stearns, 143.
 St-J-Baptiste — L'échevin Proulx, 3.

St-Joseph — L'échevin Martin, 774.
 — L'échevin Nault, 257.
 St-Denis — L'échevin Houle, 19.
 St-Henri — L'échevin Guay, 21.
 Duvernay — L'échevin Lévesque, 141.
 Ste-Clémentine — L'échevin Roy, 141.
 Pêchevin Lapointe, 308.
 Hochelaga — L'échevin Marin, 87.
 St-Henri — L'échevin David, 143.
 Ste-Anne — L'échevin O'Connell, 63.

Donc, à compter de ce jour, je reprends le contrôle absolu de mon journal, qui redonnera l'organe du parti dans ce district, et le ferme appui des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Donc, à compter de ce jour, je reprends le contrôle absolu de mon journal, qui redonnera l'organe du parti dans ce district, et le ferme appui des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Inutile de dire que cette déclaration est plus que significative et qu'elle fait grand plaisir à tous les libéraux de Montmagny. Nous qui connaissons parfaitement ce qui se passait à Montmagny depuis le mois de septembre dernier, n'hésitons nullement à féliciter M. Caron d'avoir compris qu'en certains quartiers, l'on a fait plus qu'abus de sa bonne foi, et maintenant il peut voir quels sont ses vrais amis et surtout les vrais libéraux.

Nouvelles d'Ottawa

L'hon. John Costigan —
 Lynch se battra à Hull —
 Diner d'Etat annulé —
 Pour les industries nationales

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 2 fév. — L'hon. John Costigan, M.P., a célébré le 71ème anniversaire de sa naissance hier, à Ottawa. A cette occasion, il y eut une réunion intime chez M. Costigan, rue Cooper.

—Le jeune Lynch, de Québec, se battra à Hull, mardi prochain, avec C. H. Forbes, de Buffalo, pour le championnat des boxeurs "featherweights" du Canada.

—Le dîner d'Etat qui devait être donné à Rideau Hall par son Excellence le gouverneur général, mardi prochain, est annulé à cause de la mort du roi de Danemark.

—Les bons donnes par le gouvernement fédéral aux industries nationales du fer et de l'acier durant l'année qui vient de s'écouler, se sont élevés à \$1,900,206.

Liste des invités à dîner

A SPENCER WOOD

L'hon. C. B. de Boucherville, l'hon. F. E. Gilman, l'hon. John Sharples, l'hon. V. W. Larue, l'hon. J. D. Roland, l'hon. T. Berthiaume, l'hon. R. Turner, l'hon. N. Pérodeau, l'hon. E. B. Garneau, l'hon. Blaise Letellier, M. H. Pettit, M. P. M. D. Gillies, M. P. M. C. S. Chertier, M. P. P. M. J. A. Chaurat, M. P. P. Dr. J. L. Bissonnette, M. P. P. Dr. G. A. Lacombe, M. P. P. M. W. H. Walker, M. P. P. M. J. B. Gosselin, M. P. P. M. J. Lalonde, M. P. P. M. Maurice Perrault, M. P. P. Dr. P. Pelletier, M. P. P. M. F. X. Dupuis, M. P. P. M. A. W. Glad, M. P. P. M. A. Girard, M. P. M. A. Bergeron, M. P. P. M. Ernest Roy, M. P. P. M. C. Blouin, M. P. P. M. J. E. Caron, M. P. P. M. A. Bissonnette, M. P. P. M. E. A. Panet, M. P. P. M. J. A. Tessier, M. P. P. Dr. L. J. Godfroid Langlois, M. P. P. Dr. L. J. Lemieux, M. P. P. Dr. A. Morisset, M. P. P. M. L. Bernier, M. P. P. Dr. C. E. Côté, M. P. P. Major G. W. Stephens, M. P. P. M. A. Girard, président de la galerie de la presse, M. E. T. D. Chambers, vice-président de la galerie de la presse, M. J. Dumont, représentant de l'"Evénement", M. J. E. Jordan, représentant "The Witness", M. J. O'Flaherty, représentant "The Gazette", M. E. Aubé, représentant "The Temps", M. A. Cinq-Mars, représentant "La Presse", Major H. C. Sheppard, A.D.C., Capt. A. de L. Panet, A.D.C., M. A. G. néreux, secrétaire particulier.

Un beau bal
 Mercredi, le 31 janvier, avait lieu à l'Auditorium le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais".

La fête a été l'une des plus belles du genre et un essaim de jolies femmes contribua à rehausser l'éclat de la fête. Un programme de danses fort bien préparé, a été suivi à la lettre et un orchestre puissant avait été chargé spécialement de la partie musicale.

Le président du "Montagnais" fit, comme par les années dernières, les honneurs de la réception et sa courtoisie ne se départit pas un seul instant durant l'agréable soirée.

On remarquait dans l'assistance, à part les autres officiers, la présence de plusieurs membres honoraires du club.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

Bref, le grand bal annuel du club de raquettes "Le Montagnais" a marqué une nouvelle page brillante dans les annales de ce club qui sait toujours si bien faire les choses et il a droit à toutes les félicitations pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Messieurs les raquetteurs, si habitués sur leurs chaussures de nos grandes-pères, ont démontré à l'assistance qu'il n'y avait rien de caché pour eux lorsqu'il s'agit d'entrer en danse et d'évoluer dans les tourbillons d'un quadrille, d'un lancier ou même du bruyant cotillon des anciens jours.

VOL A CAMPBELLTON

Un voyageur de Québec la victime
 (Spéciale au "Soleil")

Campbellton, 2 fév. — Hier soir, M. Alphonse Fecteau, de Québec, voyageur pour T. W. Boyd, de Montréal, s'est fait voler un fusil au Waverley House. Les voleurs sont entrés par un châtis qu'ils avaient défoncé. La police à l'affaire en mains.

Incendie à Arthabaska

Arthabaska, 2 fév. — La maison de M. J. E. Méthot, C. R., et maire d'Arthabaska, a été détruite par le feu. La famille était absente lors de l'incendie et rien n'a été sauvé. Les pertes sont considérables. Les assurances sont de \$2,000.00.

LAZARE LE PATRE

Tel est le titre d'un grand drame qui sera donné les 5, 6 et 7 février courant, à la salle L'Aiglon, par les membres de la troupe d'Iberville.

Comme par le passé, ces soirées révéleront d'être encouragées.

CHANGEMENTS MILITAIRES

Le lieutenant-colonel Dunbar serait transféré à Montréal

La rumeur en ville porte à croire que le lieutenant-colonel Dunbar, D.S.A., du district de Québec, serait nommé à une position semblable à Montréal, et que le major Arthur d'Orsonnens, du département de l'ordonnance, à Ottawa, lui succéderait.

Ce dernier est le frère de feu le lieutenant-colonel d'Orsonnens, ancien commandant de l'école d'infanterie de Saint-Jean, P. Q.

Exposition de volailles

A une assemblée de la "Quebec Poultry and Pet Stock Association", il a été décidé de tenir l'exposition annuelle durant la semaine commençant le 26 février.

St-Nicolas

(Du correspondant du "Soleil")

St-Nicolas, 31. — Dimanche, les citoyens de St-Nicolas profitèrent du passage de M. Théo. Paquet, en cette paroisse pour lui offrir leurs félicitations, à l'occasion de son admission à la pratique du droit. Une jolie adresse fut présentée par M. le maire Benj. Moffat, au nom des personnes présentes, à la demeure du jeune avocat, qui les reçut chaleureusement et leur en témoigna sa reconnaissance dans une réponse des plus heureuses. La soirée la plus franche régna toute la soirée. Parmi les personnes qui assistaient nous avons remarqué MM. Benj. Moffat, maire, Nazaire Lemieux, marguillier, Benj. Paquet, ex-maire, Désiré Moffat, conseiller, Sylvestre Olivier, Jeanne Paquet, secrétaire-trésorier, Adolphe Paquet, Théodule Paquet, Georges Genest, Alphonse Paquet, Georges Laliberté, Joseph Olivier, Jos. Caouette, Louis Rousseau et un grand nombre d'autres.

EUCHRE DE L'ŒUVRE DE LA CRÈCHE

Les Dames de l'Œuvre de la Crèche ont organisé un "euchre" qui aura lieu à l'Auditorium, mercredi soir, le 7 février courant.

Ce nous prie d'annoncer que les Dames de l'Œuvre de la Crèche ont organisé un "euchre" qui aura lieu à l'Auditorium, mercredi soir, le 7 février courant.

Tempérance

Il existe à Paris, 50 rue des Ecoles, une société de tempérance qui ne compte pas moins de 55,000 membres ; elle s'appelle "Ligue Nationale contre l'alcoolisme", et a pour caissier archiviste, M. A. Giraudon. Celui-ci vient de s'adresser à M. Edm. Rousseau, l'auteur du nouveau livre "Alcool et Alcoolisme", édité dans nos ateliers, pour s'informer quelle remise la société obtiendrait en achetant cet ouvrage au mille exemplaires à la fois, pour distribuer parmi ses membres. Cette démarche de la Ligue nationale démontre la valeur du livre de notre ami et ne peut qu'engager ceux qui président à nos destinées à aider à la diffusion de cet excellent ouvrage parmi nos populations.

Euchre ce soir à 8 heures

D'un ton de commerce
 Nous vendrons, sans réserve, ce soir, à 8 heures, la balance du fonds de commerce de M. J. Bussières et Cie